



Le Canard enchainé

Journal satirique paraissant le mercredi



109^e ANNÉE - N° 5447 - mercredi 2 avril 2025 - 1,80 € D.O.M. 2,20 € - Suisse 2,70 FS - Belgique / Luxembourg 2 € - Grèce 2,10 € - Espagne / Port. Cont. 2,10 € - Italie 2,10 € - Tunisie 6,5 DT - Maroc 25 MAD - Afrique CFA 1400 CFA - Allemagne 2,80 € - Canada 3,95 \$ - GB 2 £

Rendue inéligible, Marine Le Pen fulmine : "J'avais pourtant tout fait pour être présentable !"

L'AMBASSADE AMÉRICAINE EXIGE LE RESPECT DES POLITIQUES ANTIDIVERSITÉ

CHAPPEY

MARINE LE PENAL

DANS « Etat de droit », il y a « droit ». Et c'est celui-ci qui vient de mettre Marine Le Pen hors jeu et dans tous ses états. Condamnée lundi par le tribunal correctionnel de Paris à quatre ans de prison, dont deux ferme, et à cinq ans d'inéligibilité assortis de cette désormais fameuse « exécution provisoire », la cheftaine du RN – et on ne parle pas des amendes – a payé plein tarif son détournement de fonds publics.

Cabossée par ce jugement auquel elle répétait depuis un moment ne pas s'attendre, elle a aussitôt, tout en continuant de se clamer « innocente », comme elle l'a fait tout au long du procès, en dépit de preuves du contraire évidentes, hurlé au « jour funeste » et au « déni de démocratie ». Et trouvé soudain iniques des lois auxquelles non seulement elle ne s'était pas opposée, mais à propos desquelles elle réclamait, avant qu'elles soient votées, une plus rude sévérité. Dès 2013, elle exigeait ainsi la mise en place de l'« inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont commis des infractions grâce ou à l'occasion de leurs mandats ». Marine s'emballe un peu vite, parfois.

Et c'est encore le cas. Car, passée de justicière à justiciable, puis se posant, depuis cette décision sévère, en victime d'un complot judiciaire, elle s'emballe toujours autant, en mélangeant tout et son contraire. Ainsi, le jour où elle reçoit successivement le soutien des grands défenseurs de la démocratie que sont Poutine, Orbán, Musk, Salvini, Zemmour ou Cioti, la mater

dolorosa du RN déplore qu'« en France, dans le pays des droits de l'homme, des juges [aient] mis en place des pratiques qu'on croyait réservées aux régimes autoritaires ». Le choc a eu des effets secondaires sérieux. Et qui tardent à se dissiper, puisque, dans sa furia victimaire, la cheffe des députés RN s'est comparée devant eux, mardi matin, au dissident russe Alexei Navalny, éliminé par Poutine, et à Ekrem Imamoglu, le maire d'Istanbul emprisonné par Erdogan. On s'y perd un peu, mais il faut savoir que, contre elle, « le système a sorti la bombe nucléaire ». En d'autres termes, à en croire la toujours vraie patronne du Rassemblement national, l'Etat de droit a, envers elle, abusé de son bon droit.

Est-ce le cas ? Est-ce que « des millions de Français indignés » se voient, par cet empêchement, privés de voter pour la candidate

du parti de leur choix ? Pour elle, ce sera effectivement plus que compliqué (lire p. 3). Et cela même si son appel et la non-confirmation du jugement avaient lieu dans les temps, lui ouvrant le « petit chemin, certes étroit », d'une candidature. Mais son absence ne privera en rien ses électeurs de la liberté de voter pour le RN et ses idées. Et, s'il existe un problème d'Etat de droit, ce n'est évidemment pas, par les temps illibéraux du moment, là qu'il faut le chercher.

Mais plutôt du côté de Marine Le Pen et de ses soutiens précités dans les régimes autoritaires ou de leurs partisans qui, en s'en prenant à la justice (150 magistrats ont été menacés en France cette année, et la juge qui a lu à Marine Le Pen sa condamnation est sous surveillance policière), préfèrent à l'Etat de droit l'Etat d'extrême droit.

Erik Emptaz

JORDAN A UN PLAN

LEFRED-THIAIRO

Macron enfin populaire...

MAIS qui a dit que Macron était impopulaire ? Un récent sondage, si l'on en croit « Libération » (27/3), lui accorde 77 % de satisfaction. Bon, il est vrai que cette enquête de l'institut Rating a été effectuée au mois de février auprès... des Ukrainiens. Au moins, là-bas, il n'a dissous aucune Rada (le nom du Parlement de Kiev) et n'a pas touché à l'âge légal de départ à la retraite. Là-bas, il n'a pas dit aux gens « qui ne sont rien » de « traverser la rue » pour trouver du boulot. Au contraire, comme dirait Trump, il a versé « un pognon de dingue » pour aider ce malheureux pays à résister à l'agression russe.

N'empêche que, dans ce sondage, qui porte sur l'image des dirigeants européens, notre bon président fait la course en tête. Il devance même Zelensky (75 % d'approbation). Et laisse loin derrière lui Ursula von der Leyen (67 %) et Olaf Scholz

(57 %), ex aequo avec... le Turc Erdogan. Dans les tréfonds, Poutine fait encore pire que Dupont-Aignan chez nous : il se traîne à 1 %...

Un spectaculaire rétablissement de Macron depuis l'année 2022, où son image s'était fortement dégradée à force de parolotes avec Poutine. Et encore, jugent les analystes ukrainiens, cette popularité a sans doute crû au mois de mars, à la suite de l'humiliation infligée à Zelensky dans le bureau Ovale. « Après la trahison américaine, le président français est perçu comme le principal allié de l'Ukraine », constate l'écrivain Artem Chapeyev, aujourd'hui sur le front. Qui ajoute aussitôt : « Les Ukrainiens adorent créer des idoles pour une courte durée. » Dommage. Faute de pouvoir se représenter en France dans deux ans, Macron aurait pu relancer sa carrière en Ukraine...

B. D.

Dati, déjà vue à la TV

COMMENT laisser une trace dans l'Histoire lorsqu'on n'a pas d'idées ? Il suffit de ressortir celles des autres, même les plus réchauffées. Avec le projet « France Médias », holding qui chapeauterait une partie de l'audiovisuel public (France Télé, Radio France et l'INA), Rachida Dati n'excelle pas vraiment dans le domaine de la création. Plutôt dans celui de l'archéologie. La comédie d'une « BBC à la française » se joue inlassablement depuis dix ans. A ceci près que, avec la nouvelle ministre de la Culture, elle devient burlesque.

Si l'on comprend bien la révolution qu'elle entend mener à l'Assemblée à partir du 10 avril, contre vents, marées et grévistes, France Médias n'est plus une fusion ; les médias publics internationaux France 24 et RFI ne font plus partie de la nouvelle entité ; l'objectif de cette dernière n'est pas de réaliser des économies ; et, avec un peu de malchance, l'encombrement législatif, voire une motion de censure déposée par un RN très énervé, pourrait une

nouvelle fois renvoyer le projet aux calendes grecques. Quelle réforme !

Mais il faut voir Dati en justifiant l'« urgence » (« Le Parisien », 30/3) : « La souveraineté culturelle doit s'imposer dans un contexte de déstabilisation, de désinformation et d'attaques des démocraties ! » Bouleversant. La réalité est plus prosaïque. Dati, en route pour les municipales à Paris, a trouvé là une belle opportunité d'occuper le terrain médiatique. Sa campagne est lancée, les sondages affluent. « Le Figaro » (29/3) titre déjà : « Rachida Dati fait la course en tête pour la Mairie de Paris ». Alors, évidemment, les interviewées à propos de France Médias sont l'occasion, pour la ministre de la Culture, d'aborder un sujet indissociable : « Une large majorité de Parisiens souhaite une alternance à Paris en me plaçant largement en tête. Je suis déterminée. Il y a tant à faire pour réparer Paris ! »

Mais rien à faire pour changer Dati...

C. N.

Trump lance le Boomerang Day

PROTECTIONNISTES de tous les pays, réjouissez-vous ! Le 2 avril sera le « jour de la libération », selon la terminologie trumpienne. A l'issue d'un suspense soigné, le président états-unien annoncera quels droits de douane il compte appliquer à 15 pays et territoires avec lesquels les USA ont un important déficit commercial.

Chine, Union européenne, Mexique, Vietnam... la liste de ces « 15 Dirty » (« 15 salopards ») est aisée à établir, mais, avec Donald, rien n'est simple, et les économistes y perdent leur latin. Des pays échapperont-ils à la vindicte ? Quel sera le montant des droits de douane ? S'appliqueront-ils par pays ? par produit ? Seront-ils temporaires ? What the fuck !

Le plus difficile est de tenter de comprendre le but poursuivi par Trump. In fine, les droits

de douane sont payés par le consommateur ricain, et leur abondance risque d'entraîner une reprise de l'inflation. Effet boomerang garanti pour celui qui a été élu afin d'augmenter le pouvoir d'achat...

Pire encore, nombreux sont ceux qui estiment que les « sa-

lopards » répondront aussi par des droits de douane sur les produits US et qu'un ralentissement du commerce mondial s'ensuivra, prélude à une récession généralisée. Et si le 2 avril devenait le « jour de l'aberration » ?

D. R.

MARINE LE PEN CONDAMNÉE À UNE PEINE D'INÉLIGIBILITÉ AVEC EXÉCUTION PROVISOIRE

OU... ?

Justice et mouvements de caméra

S EPT ANS de prison ferme. C'est donc, au terme de deux jours et demi de réquisitoire, la peine que les trois procureurs du Parquet national financier (PNF) ont réclamée, le 27 mars, à l'encontre de Nicolas Sarkozy, jugé pour le présumé financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Silence de mort dans la salle. Les avocats de l'ex-chef de l'Etat se concertent avec leur client puis se ruent sur les caméras, avant d'investir les plateaux de télé et les radios jusqu'au lendemain matin. Le PNF, affirme l'un d'eux, profère « des mensonges » car « aucune trace de financement libyen n'a été trouvée ». La peine demandée est « hors-sol ».

Une autre élue avait taclé le Parquet, à peine le réquisitoire contre elle prononcé : le 13 novembre 2024, Marine Le Pen, jugée dans l'affaire des assistants parlementaires européens du FN, s'était étranglée devant

les caméras, fustigeant un Parquet dont le seul objectif était de « [l']empêcher d'être candidate à la présidentielle ». Convoquer l'opinion pour impressionner les juges ? La tactique n'a pas ébranlé ceux de Marine Le Pen. Sera-t-elle plus efficace pour Sarko ?

M. B.

La noix d'honneur

DÉCERNÉE à Michel Onfray, l'essayiste qui publie plus vite que son ombre, pour cette sentence prononcée sur la chaîne extrême-droitière TVLibertés (15/3) : « Si on descend dans la rue, on se fait tabasser. Si on vote, notre vote est méprisé. »

Pire, on n'ose même plus sortir acheter le dernier livre de Michel Onfray !

Les dossiers du Canard enchainé

EX SUPPLÉMENT "C'EST DE LA BOMBE !" L'assiette au leurre

Les pièges de la vraie-fausse bonne bouffe

7 €. En kiosques et sur « boutique.lecanardenchaine.fr »

Vent de panique au RN

PLUS DE QUATRE MOIS se sont écoulés entre le réquisitoire et l'énoncé du jugement, mais Marine Le Pen n'a pas trouvé le temps de préparer sa contre-attaque, y compris sur le plan judiciaire, au cas où elle serait condamnée à une peine d'inéligibilité avec exécution immédiate. A moins qu'elle n'en ait pas eu l'envie. Ce week-end encore, elle taillait ses rosiers quand elle a répondu aux questions des journalistes de « La Tribune Dimanche ».

Depuis lundi, c'est une grosse épine dans le pied que traîne la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale. Juste après l'énoncé de sa condamnation (qu'elle n'a pas écouté jusqu'au bout), une réunion s'improvise au siège du parti, à 13h30. « Je ne m'attendais pas à ça », confesse-t-elle. Stupeur, surtout, parmi les « technocrates » du RN, consternés par un tel manque de

préparation. Un dirigeant se tourne vers les avocats du parti : « Il va falloir trouver la bonne idée juridique pour s'en sortir. » Et ça prétend vouloir sauver le pays !

Au même moment, Jordan Bardella publie un premier communiqué sur X qui va beaucoup déplaire à Marine Le Pen et à son entourage : le président du RN dénonce une condamnation « qui l'empêche d'être candidate en 2027 ». Une analyse un peu trop définitive aux yeux de la patronne, qui lui renverra un uppercut le soir même sur TF1 en parlant de son dauphin comme d'« un atout formidable »... à « ne pas utiliser plus tôt que nécessaire ».

L'« atout » a essayé de se rattraper ensuite en se répandant dans les médias, notamment ceux de Bolloré, où il a enchaîné les déclarations zélées. Mais aussi en organisant une contre-offensive politique : une pétition de soutien à « Marine » qui en laisse plus d'un sur sa faim. « C'est sûr que ce n'est pas l'arme atomique », grinçait lundi soir un député RN. Autre idée, un meeting dimanche, à Paris. Le parti cherche une salle pour éviter tout rassemblement extérieur. « On ne va quand même pas la jouer façon 6 février 1934 », s'inquiète un dirigeant en vue.

Après sa laborieuse prestation sur TF1, le 31 mars au soir, Marine Le Pen, en quittant le plateau, a comparé son sort à celui... d'Alexei Navalny. A croire qu'elle fait tout pour perdre le soutien, un rien encombrant, que lui a aussitôt apporté le Kremlin !



Déflagrant délit

Signe que l'heure est grave, Jordan Bardella s'est invité auprès de Marine Le Pen, lundi 31 mars au matin, à la réunion de groupe des députés du parti. Les traits tirés, le patron du RN n'a pas fait dans la dentelle : « En France, on ferme la première chaîne de la TNT (C8), on disqualifie la favorite à l'élection présidentielle et on met de la prison ferme à un ancien président de la République ! » Et de haranguer : « Qu'aurait-on dit si ça s'était passé en Hongrie ? » Une référence en matière de démocratie, comme chacun le sait.



Après lui, c'est Marine Le Pen qui a pris le micro pour remobiliser ses troupes : « Le système a sorti la bombe nucléaire car nous sommes sur le point de gagner (...). Ils nous ont voté les législatives, mais on ne se laissera pas voler la présidentielle. » Elle pense donc que Jordan Bardella ne peut pas être élu.

En eaux troubles

Au petit déjeuner de la majorité, mardi matin à Matignon, François Bayrou s'est expliqué sur le « trouble » qu'il avait dit éprouver la veille en apprenant la condamnation de Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité. « Nous sommes le seul pays en Europe, a remarqué Bayrou, où la législation a voté une peine d'inéligibilité avec exécution provisoire. »

Une décision jugée « insensée » par le sénateur Claude Malhuret, « anormale » pour son collègue François Patriat. Et le Premier ministre d'ajouter : « Le législateur a voté une loi inimaginable qui rend irréversible une condamnation dès la première instance. »

MARINELAND

Perles attrapées au vol après la condamnation de Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité.

- **Pas de grâce** présidentielle pour Marine Le Pen, du moins pour l'instant. « Pour une grâce, il faut une condamnation définitive, dit-on à l'Elysée, où l'on a quand même étudié le dossier. Mais la question pourra se poser après. » Reste à savoir si Macron sera encore président.
- **A la sortie** du prétoire, Nicolas Crochet, l'expert-comptable du Rassemblement national, condamné, lui, à trois ans de prison, dont un ferme, en avait gros sur la patate : « Ils ont fait de moi le cerveau de l'affaire, alors que je suis con comme une bite. » Et poète, avec ça.
- **Dans le canal** des députés Rassemblement national, les éléments de langage pondus par le parti ont rapidement fusé : avec cette condamnation, « la démocratie s'effondre », c'est la négation totale de la volonté du peuple français. Le RN a débouché la plume de Donald Trump ?
- **Qualifiée** de « juge rouge » par Jordan Bardella (CNews, 1/4), la présidente de la 11^e chambre du tribunal de Paris, Bénédicte de Perthuis, a été placée sous protection policière. Preuve que le gouvernement prend très au sérieux les menaces qui pleuvent sur les magistrats

Prochaine étape pour Bayrou : twitter « Je suis Marine », comme Orbán ?

Par ricochet

La proposition de loi de Guillaume Kasbarian visant à supprimer le « maintien à vie dans le logement social » a mystérieusement disparu de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, le 31 mars. Officiellement pour lutter contre l'obstruction des Insoumis, dixit le député Ensemble pour la République Stéphane Vojetta.

Officieusement, les macronistes craignaient surtout de ne pas être assez nombreux pour faire adopter le texte face au boycott des députés Rassemblement national après la sentence reçue par leur patronne. « Sans le RN, le texte est shooté. On ne va pas prendre ce risque, sachant qu'ils vont faire une défection massive ce soir, on le remettra quand ils seront revenus », confirmait un cadre Renaissance à la mi-journée.

Un seul parti vous manque, et tout est dépeuplé...

Pas Le Pen de rester

Si la gauche brillait largement par son absence au meeting du 24 mars en soutien à Boualem Sansal, Marine Le Pen, en revanche, était présente, accompagnée d'une solide délégation.

Voyant cependant que plusieurs noms (Hidalgo) ou partis (LFI) étaient sifflés par la foule au gré des discours, la triple candidate du RN à la présidentielle a voulu éviter l'affront de subir à son tour une bronca. Elle a vite quitté les lieux, suivie de sa garde rapprochée, laissant les députés RN orphelins.

Un départ précipité et une solitude des proches qui apparaissent avec le recul comme une répétition générale avant l'énoncé du jugement du 31 mars.

L'embarrassant parrain de Bardella

C'est flanqués de l'ex-député UDI Meyer Habib que Jordan Bardella et Marion Maréchal ont effectué leur petite tournée israélienne, du 25 au 27 mars. Cette

ayant condamné Marine Le Pen et ses comparses. A part quoi l'Etat de droit se porte bien...

- **Sur la boucle** WhatsApp « La droite qui fâche », l'ex-député Pierre-Henri Dumont, secrétaire adjoint du parti Les Républicains, a ouvert les vannes. « Ça aurait été mieux de condamner Bayrou », a-t-il d'abord pianoté à 13 h 57. Avant de renchérir, à 15 h 51 : « Le PNF et Nafissatou (Diallo), même combat. » C'est fin.

- **Chez les écologistes**, l'ex-Insoumis Alexis Corbière tirait déjà des plans sur la comète, quelques jours avant le verdict : « Le RN pourrait bien être tenté par une sorte de schéma Poutine-Medvedev avec Bardella à l'Elysée et Le Pen à Matignon. » Un scénario dont « Le Canard » se faisait déjà l'écho, en page 2, le 28 janvier.

- **Silence** remarqué des députés MoDem au Parlement européen. Si leurs alliés de Renaissance et d'Horizons ont immédiatement réagi et mis en avant l'indépendance de la justice, la présidente de la délégation centriste, Marie-Pierre Vedrenne, est restée obstinément muette. Elle était troublée par le « trouble » de Bayrou ?

MARINE LE PEN VA FAIRE APPEL



L'Intérieur, mais [qu']il a choisi de coller à Retailleau, de courir après lui ». Avant de dérouler son nouvel objectif : « contrer l'offensive réactionnaire » de certains membres du gouvernement.

Plusieurs personnalités de l'aile gauche macroniste ont donc été conviées à déjeuner ou à dîner avec elle, comme son ancien ministre Olivier Dussot ou l'actuel haut-commissaire au Plan, Clément Beaune. « Nous allons devoir répondre, souffle un des présents à ces agapes. On ne peut pas laisser prospé-



rer l'idée que le gouvernement, qui compte encore des ministres macronistes, ne va que sur les terres de la droite et de l'extrême droite ! »

Ah ? Il existe encore des ministres macronistes ?

L'été sera chaud

Ainsi que « Le Canard » (19/3) l'a déjà annoncé, la perspective d'une session extraordinaire du Parlement en juillet et/ou en septembre s'éloigne. L'idée, pour le pouvoir, étant d'écarter au maximum l'éventualité d'une motion de censure.

Macron l'Algérien

EMMANUEL MACRON a donc renoué avec son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune lors d'une conversation téléphonique, le 31 mars en fin de journée. Une reprise qui pourrait déboucher sur la grâce prochaine de Boualem Sansal, que « Le Canard » (26/3) laissait pressager.

En réalité, le lien n'a jamais été vraiment coupé puisque la conseillère de l'Elysée pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Anne-Claire Legendre, s'est rendue à

trois reprises en Algérie. Elle était même accompagnée, la dernière fois, le 26 mars, du conseiller diplomatique Emmanuel Bonne.

Les ministres Jean-Noël Barrot (Affaires étrangères) et Gérard Darmanin (Justice) devraient bientôt prendre le relais. Mais pas Bruno Retailleau, qui regarde passer les avions. « Je n'ai qu'une boussole : l'efficacité et la protection des Français », a dit Macron devant ses proches.

En clair, c'est lui qui gère, et pas le ministre de l'Intérieur.

Bayrou recycle

En visite avec Elisabeth Borne dans une école de Rueil-Malmaison le 28 mars, François Bayrou a promis de remettre sur les rails la réforme de la formation initiale des enseignants, qui prévoit de ramener l'accès aux concours à bac + 3 au lieu de bac + 5.

Un recyclage qui n'a pas échappé... à l'un de ses prédécesseurs à Matignon. « La réforme de la formation des enseignants, c'est moi qui l'ai faite quand j'étais à l'Education et à Matignon », a commenté Gabriel Attal lundi 31 mars devant quelques députés de son groupe. C'est François Bayrou qui la fait entrer en vigueur, mais c'est moi qui l'ai annoncée. »



Jetée aux oubliettes après la dissolution, ladite réforme avait en effet été lancée par lui et par Nicole Belloubet, alors ministre de l'Education. Ce que s'est bien gardé de rappeler Bayrou !

La mémoire, comme le tri, est parfois sélective.

Borne to resist

Elisabeth Borne ne compte pas se taire. Après être publiquement montée au créneau pour prendre le contre-pied de Gérard Darmanin et de Bruno Retailleau sur le sujet du voile dans le sport, la ministre de l'Education nationale ne s'est pas privée de rappeler, en petit comité, que Darmanin « avait un avis différent sur le sport quand il était ministre de

Coup de Kohler

C'est donc l'ancien directeur de cabinet de Bruno Le Maire à Bercy puis de Gabriel Attal à Matignon, Emmanuel Moulin, qui devrait remplacer Alexis Kohler comme secrétaire général de l'Elysée.

« Une nomination qui est comme un signal : Macron ne lâchera rien jusqu'à la fin de son mandat, il continuera de s'occuper de tout », analyse un ancien ministre resté proche du Président.

En attendant de quitter l'Elysée pour la Société générale d'ici une quinzaine de jours, Kohler a eu droit à cet hommage mi-figue, mi-raisin de Patrice Faure, le directeur de cabinet de Macron, lors d'une petite cérémonie d'adieu le 26 mars dans la salle des fêtes du Palais : « Tu vas rejoindre ceux qui sont déjà partis sous les cieux, et pour une fois tu ne seras pas en retard. »

Une petite phrase qui a bien fait rigoler les participants. Ils en avaient marre d'attendre le départ de Kohler ?

Villepin guerroye contre Macron

Dominique de Villepin, que certains sondages désignent comme la personnalité politique préférée des Français, n'a pas de mots assez durs pour étriller l'action diplomatique d'Emmanuel Macron.

Face aux bouleversements géopolitiques en cours, l'approche du Président « n'a pas été fondée sur les principes » mais sur la « diplomatie du bisou, de la papouille », a déploré l'ancien Premier ministre devant les membres de l'Association de la presse présidentielle le 26 mars. « Une initiative, ce n'est pas de lancer un concept à la Sorbonne », s'est-il ensuite moqué, comparant le défilé « de Macron, de Starmer (le Premier ministre britannique) et du secrétaire général de l'ONU » dans le bureau de Trump aux « Bourgeois de Calais », sauf qu'ils y sont allés séparément. Et sans corde au cou.

Fatal premier tour

Intarissable sur les erreurs qu'il impute au chef de l'Etat, Villepin a aussi confié que son désaccord profond avec Macron ne datait pas d'hier. « Mon chemin a divergé de celui de Macron le soir du premier tour [de la présidentielle de 2017], à 17 h 15, quand j'ai reçu une invitation à



venir fêter la victoire dans une antichambre de la porte de Versailles... » a-t-il raconté.

Et de rappeler dans la foulée que Jacques Chirac lui avait enseigné trois principes en politique, « la sobriété, l'humilité et la dignité », qui impliquent de ne pas fêter une victoire avant que les Français aient voté.

Trois qualités qui caractérisent Galouzeau de Villepin.

Crétinisme et socialisme

Côté socialistes, on joue d'ailleurs à se faire peur avec l'idée d'une nouvelle censure. « Personne n'en a envie. Censurer à quelques mois des municipales, c'est une vraie question, reconnaît le hiérarque du groupe PS déjà cité. Tout le monde a intérêt à ce que Bayrou tienne jusqu'en 2027. On a besoin de temps. »

Une position partagée par François Hollande : « Il faut faire très attention à ce qu'il va se passer au mois de juin. L'intérêt du pays est que ça tienne jusqu'en 2027 », a-t-il redit à ses proches. Non sans redouter le « crétinisme parlementaire » en vertu duquel « on n'a aucun intérêt à voter la censure, mais on la vote quand même »...

Hollande connaît bien ses camarades...

Page coordonnée par Bruno Dive et Charlotte Cieslinski

minimares

- **Macron**, « après un bilan carbone décevant », veut « remobiliser sur l'écologie » (« Le Figaro », 30/3). En supprimant les zones à faibles émissions et en réintroduisant les néonicotinoïdes ?

- **François Bayrou** rhabillé par « Marianne » (29/3) : « L'Aigle incarné fêtait le 23 mars ses cent jours à Matignon. Avec le même laps de temps, Napoléon I^{er} avait réussi à reconquérir la France avant d'échouer à Waterloo. » Mais Bayrou, lui, est parvenu à rétablir la liaison aérienne Pau-Orly !

- **A Pau**, justement, où Bayrou a fait des pieds et des mains pour maintenir ladite ligne Pau-Orly malgré une fréquentation trop faible (« Le Canard enchaîné », 30/12/24), les entreprises locales ont reçu un charmant courrier du maire leur enjoignant d'« utiliser ce nouveau service ». Peinerait-il à remplir lesdits avions ?

- **Françoise Gatel**, la ministre déléguée chargée de la Ruralité, est formelle (« Ouest France », 29/3) : « Personne n'ira vivre à la campagne si vous n'avez pas à côté une commune avec un collège, un hôpital. Ruralité et ville sont complémentaires. » Un sacré scoop.
- **Inspiré** par la guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis, Gabriel Attal pousse un cri dans « Sud Ouest » (30/3) : « Plutôt que de vouloir récupérer la statue de la Liberté, essayons [de faire en sorte] que le cognac ne soit pas taxé. » Le sens des priorités.

- **Chargé** d'un groupe parlementaire sur la « simplification », le député héraultais Charles Alloncle n'en peut plus des 400 000 normes françaises : « Savez-vous qu'au travail, pour changer une simple ampoule, vous devez suivre une formation obligatoire de trois jours ? » (« Midi libre », 30/3). Option culot ?

- **Pas question** de supprimer les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser), fulmine le député PS de Seine-Maritime Gérard Leseul : « Pendant les gilets jaunes, le

Ceser Normandie a organisé de nombreux échanges » (« Paris Normandie », 29/3). Restés gravés dans les annales de l'oubli.

- **Le sénateur PS** Rémi Féraud, qui rêve de succéder à Anne Hidalgo à la Mairie de Paris, « fait partie des apparatchiks, mais il le reconnaît avec beaucoup d'auto-dérision, il a donc déjà fait la moitié du chemin », plaisante le maire de Paris Centre, Ariel Weil, qui le soutient dans la primaire (« Libé », 29/3). L'autre moitié risque d'être moins rigolote.

- **Ce chapeau** de « Presse Océan » (27/3) : « En arrêt pour soigner son addiction à la drogue, Andy Kerbrat, le député LFI de Loire-Atlantique, a voté contre la loi sur le narcotrafic à l'Assemblée. Sa collègue Ségolène Amiot, qui a voté à sa place, ne voit pas le problème. » Pas de quoi se mettre en pétard !

- **Coup d'œil** dans le rétro pour Daniel Cohn-Bendit (« La Dépêche du Midi », 30/3) : « (...) J'ai surgi dans le paysage politique français à un moment de révolte, et c'est là que ma manière d'agir, de parler a fait de moi une icône. » Cours camarade, le vieux monde est derrière toi !

- **En visite** en Israël, Marion Maréchal évoque le positionnement « complexe » de feu son grand-père sur la question de l'antisémitisme (« Le Parisien », 27/3) : « La réalité, c'est que ce n'est quand même pas Jean-Marie Le Pen qui a tué Ilan Halimi ou Gisèle Halimi. » Sarah, pas Gisèle ! La gégénance...

- **Cette** une des « Echos » (27/3) : « Le foot s'attaque aux pirates ». Les forbans de touche n'ont qu'à bien se tenir.

- **Au concours** « Ma binette partout », le maire (UDI) de Massy (Essonne), Nicolas Samsoen, caboline sur le compte Instagram de la ville en publiant plus de vidéos de sa trombine consacrées aux Massy Dog Days (5 et 6/4) que sur la possible installation du futur stade du PSG dans sa commune. Ici, c'est Massy, bande de truffes !



Bonne nuit les vaccins

C'EST le dernier exploit de la nouvelle administration américaine, curieusement passé inaperçu en France, à l'exception d'une dépêche de l'AFP : depuis le 26 mars, les USA ont cessé de financer Gavi, l'alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, domiciliée à Genève. Cette organisation internationale s'est fixé pour but de permettre aux enfants des pays les plus pauvres d'avoir accès à la vaccination.

Depuis sa création, en 2000, le principal donateur est le fondateur de Microsoft, Bill Gates, qui lui verse chaque année 1 milliard de dollars. A ses côtés figuraient l'Union européenne, les gouvernements américain, anglais, norvégien, français,

allemand, etc., ainsi que les plus puissants industriels des vaccins, sans oublier l'OMS, l'Unicef ou la Banque mondiale, qui surveille sa gestion financière. Selon Médecins sans frontières, 17 millions d'enfants ont pu échapper à la mort en vingt-cinq ans grâce à Gavi.

Le 27 mars, le « New York Times » (27/3) a révélé, documents à l'appui, que le gouvernement américain refusait désormais de verser le moindre dollar à l'organisation ; 13 % de son budget vont donc disparaître. Au cours des cinq prochaines années, selon les calculs des experts, 75 millions d'enfants ne pourront plus être vaccinés. Une décision qui intervient après le retrait des Etats-Unis de l'OMS, annoncé le jour de l'installation du nouveau président américain, la nomination d'un militant antivaccin affiché, Robert Kennedy Jr à la tête du ministère de la Santé et la démission du responsable de la vaccination de l'Agence américaine du médicament.

Au lendemain de la parution du quotidien US, le porte-parole du gouvernement de Donald Trump n'a pu que confirmer l'information et a ainsi justifié sa décision : « Les programmes de Gavi sont incompatibles avec les priorités politiques et l'intérêt national. » Et avec l'intérêt des enfants ?

Retailleau et Wauquiez droits dans leurs buts

LAURENT WAUQUIEZ aient d'inventer le concept de préférence régionale. L'ex-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes n'est « pas sûr » que la décision prise par Retailleau de dissoudre deux clubs de supporters ultras du club de foot de Saint-Etienne soit la bonne. Pourtant, selon le ministre de l'Intérieur, les Magic Fans sont responsables de 13 faits de violences graves entre 2020 et 2024. Durant la même période, les Green Angels en ont commis 10. Six de leurs membres ont même été condamnés à des peines avec sursis et à des interdictions de stade pour avoir fait 20 blessés parmi les forces de l'ordre en marge d'un match des « Verts » contre Auxerre. D'ordinaire grand défenseur des flics, le député de la Haute-Loire préfère cette fois « le foot, parfois avec ses excès » (sic). Match nul.



tion des Jeux olympiques (Cojo) Alpes 2030. Une compétition pourtant espérée, voulue et attendue par le même Wauquiez.

Officiellement, la collectivité « attend d'avoir des éléments complémentaires » avant de bourse délier. En réalité, l'Auvergnat cherche à faire payer à Michel Barnier, président temporaire du Cojo, son choix pour la chefferie de L.R. L'imprudent ex-Premier ministre lui a, en effet, préféré Retailleau. Ce qui mérite bien un carton rouge !

Elisabeth Borne encerclée par la justice sur la tour Triangle

Ancienne directrice de l'urbanisme de Paris, elle a échangé des mails avec le promoteur Unibail, qui lui ont valu convocation chez les gendarmes.

LA CONVOCACTION ne figurait pas dans l'agenda officiel de la ministre de l'Éducation. Selon les informations du « Canard », Elisabeth Borne a été discrètement entendue le 31 mars par les gendarmes chargés d'enquêter sur les soupçons de favoritisme pesant sur la construction de la tour Triangle, à Paris. Une enquête préliminaire a été ouverte par le Parquet national financier en juin 2021. Comment l'ancienne Première ministre d'Emmanuel Macron s'est-elle retrouvée coincée dans cette bétonnière ?

Il aura fallu patienter dix-huit ans pour que la tour sorte de terre. A raison d'un étage tous les quinze jours, ce building – bureaux et hôtel de luxe – qui en comptera 42 doit être achevé en 2026.

Tout commence en 2008. Fraichement réélu maire de Paris, Bertrand Delanoë décide de faire une fleur à Unibail-Rodamco, qui lui propose d'ériger, pour 500 millions d'euros, un gratte-ciel de 180 mètres de hauteur en forme de pyramide dans l'enclave du Parc des expositions de la porte de Versailles. Soucieux de rentabiliser son investissement, le promoteur demande simplement à garder la concession du Parc pendant cinquante ans. Delanoë dit banco : il aura ainsi une tour à sa gloire. L'opération est ficelée en cinq ans.

Des conseils en béton

Primo, la Mairie, propriétaire dudit Parc, réside de manière anticipée la concession d'exploitation qui la liait jusqu'en 2026 à Viparis, filiale du promoteur immobilier. Deuzio, la Ville verse 263 millions d'euros d'indemnisation à Viparis, prétendant évincé. Tertio, la municipalité remet en jeu la concession jusqu'en 2063, à condition que le nouvel exploitant verse séance tenante... 263 millions d'euros !

Grâce à ce jeu de bonneteau, seul Unibail-Rodamco peut avancer illico une telle somme. Estrillée par la chambre régionale des comptes, l'indemnité de résiliation couvre pile-poil le prix du ticket d'entrée, dont le montant s'avère dissuasif pour tous les autres concurrents. La concession d'Unibail-Rodamco est donc prolongée de cinquante ans, en décembre 2013,



sans qu'il ait eu à déboursier un centime. Delanoë est magique !

Pour faire avancer le chantier, il dispose d'une poignée de contremaîtres zélés, parmi lesquels Anne Hidalgo, alors première adjointe à l'urbanisme. Le 25 septembre 2008, la future maire de Paris fait, devant la presse, la retape du projet : « *Pas un sou du contribuable parisien ne sera dépensé pour la tour Triangle.* » Un étage en dessous, Elisabeth Borne, qui a rejoint la Mairie de Paris trois mois plus tôt comme directrice générale de l'urbanisme, s'active. C'est elle qui manie la truelle. Les notes des services de la Ville à propos des risques juridiques et financiers de l'acrobatique montage au bénéfice d'Unibail-Rodamco ont beau s'accumuler sur son bureau, le projet doit coûte que coûte être mené à son terme.

Le 9 février 2010, en amont d'une réunion visant à rassurer la chambre de commerce et d'industrie de la région Paris-Ile-de-France, partenaire du projet, Elisabeth Borne fait parvenir à quatre hauts fonctionnaires de la Ville les consignes qui lui ont été transmises par Bertrand Julien-Laferrrière, directeur du développement d'Unibail. C'est accablant : « *Éviter de donner l'impression qu'on s'est concertés entre nous avant cette rencontre* », « *éviter de dire "on s'est mis d'accord avec Unibail", mais dire plutôt "nous avons déjà*

expliqué tout cela à Viparis » », ou encore « *rester au maximum sur les arguments juridiques et éventuellement politiques qui ont justifié la position de la Ville* ».

Le 21 juillet 2011, la même Borne signe avec Viparis, au nom de la Mairie de Paris, le protocole d'accord de 32 pages pour la construction du gratte-ciel. Neuf mois plus tard, l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme est sur le point de s'achever. Juste avant que le commissaire-enquêteur ne rende son avis – indispensable avant le premier coup de pioche –, Borne écrit, le 21 mars 2012, dans un mail adressé à ses troupes : « *Il faut mettre le commissaire-enquêteur sous cloche d'ici à la remise de son rapport.* » Le commissaire rendra un avis positif...

L'ex-Première ministre a eu beau clamer qu'elle n'est pas impliquée dans le dossier (elle a quitté ses fonctions en février 2013, dix mois avant la signature de la nouvelle concession), le nombre et l'influence de ses conseils ont poussé Serge Tournaire, le juge d'instruction saisi de l'affaire, à demander son audition après avoir perquisitionné le bureau d'Anne Hidalgo à la Mairie et le siège d'Unibail-Rodamco.

La justice tient vraiment à faire grimper les politiques dans les tours !

Odile Benyahia-Kouider et Christophe Labbé

La condamnation sans appel de Marine Le Pen

EN ANNONÇANT, le 31 mars, faire appel de sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité avec exécution immédiate, la patronne du Rassemblement national s'expose à une petite perfidie juridique que n'ont relevée jusqu'à présent que les fins juristes du « Canard » !

Si la cour d'appel la condamnerait de nouveau à l'inéligibilité – mais cette fois sans application immédiate –, Marine Le Pen serait logiquement tentée de se pourvoir en cassation pour avoir le droit de se présenter à la présidentielle. C'est là qu'un détail diabolique débarque. Selon la jurisprudence de la Cour de cassation, « *l'effet suspensif du pourvoi entraîne le maintien de l'exécution provisoire ordonnée en première instance* » (extrait

de « La Cassation en matière pénale », Dalloz). En clair : le jugement du 31 mars, qui la condamne à l'inéligibilité immédiate pendant cinq ans, resterait en vigueur ! Il lui serait donc impossible de concourir pour l'Élysée. « *Le pourvoi la met dedans* », estime un juriste.

Si, après l'appel, la députée condamnée à l'inéligibilité ne formait pas de pourvoi, sa peine deviendrait définitive, et la présidentielle lui serait de fait toujours interdite. La seule issue pour elle serait donc que la cour d'appel ne prononce pas du tout d'inéligibilité ou une inéligibilité réduite. Un scénario qui n'est pas des plus probables...

M. B.

Retailleau dans les pas de l'oie du RN

LE PEN en rêvait. Retailleau l'a fait ! Au ministère de l'Intérieur, la préférence nationale est déjà en chantier. Le 17 mars, un sous-préfet des Hauts-de-Seine a ordonné aux maires de son arrondissement de ne plus employer d'étrangers pour remettre aux citoyens français leurs nouveaux passeports ou cartes d'identité. Il écrit : « *L'ensemble de la chaîne de délivrance des titres d'identité et de voyage est une mission régalienne de service public (...). Aussi, cette mission ne peut être confiée à des agents de nationalité étrangère, même d'un pays européen.* » La préfecture des Hauts-de-Seine précise que l'initiative du sous-préfet a été validée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques de Beauvau, consultée le 7 mars. Quant au cabinet du ministre de l'Intérieur, il assure « *soutenir* », son représentant, qui « *ne fait qu'appliquer la loi* ».

Sauf que, jusqu'à preuve du contraire, la loi en question n'existe pas. Un décret du 22 octobre 1955, signé par Edgar Faure, alors président du Conseil, précise simplement que c'est aux préfets ou aux sous-préfets d'accorder et de renouveler les précieux sauf-conduits... mais en aucun cas que l'agent chargé de les délivrer aux demandeurs doit être français. Il est vrai que la loi est tellement bavarde qu'on peut lui faire dire à peu près tout et, surtout, n'importe quoi...

En Loire-Atlantique, le préfet et le patron de la Direc-

tion interdépartementale de la police nationale (DIPN), bras dessus, bras dessous, ont demandé aux flics de remplir à chaque interpellation d'étrangers en situation régulière une « fiche navette » détaillant les délits dont ils sont les auteurs supposés. La fiche en question est aussitôt adressée à la direction des migrations et de l'intégration de la préf. Objectif ? Retirer, annuler, supprimer les titres de séjour dont les prétendus délinquants bénéficient. Une nouvelle formule de la « double peine » remise au goût du jour par Sarkozy en 2003.

Ça fichier !

Pour justifier la création de ce fichier, les représentants de l'Etat affirmant avoir appliqué la circulaire Retailleau du 28 octobre dernier visant à « *renforcer le pilotage de la politique migratoire* » par les préfets. En sept pages, le ministre de l'Intérieur conseille à ses représentants départementaux de « *[se] rapprocher des forces de sécurité intérieures* » afin qu'elles leur fournissent « *des éléments susceptibles de caractériser un risque pour l'ordre public* ». Charge ensuite au préfet d'« *engager les procédures administratives appropriées* ». L'expulsion ou... l'expulsion ?

Cette application zélée de la circulaire en question a valu au préfet et au patron de la

DIPN de devoir s'expliquer, le 26 mars, devant le tribunal administratif de Nantes. Les avocats de la Ligue des droits de l'homme, du Syndicat des avocats de France et du Syndicat de la magistrature ont exigé la suspension de la navette. « *Cette procédure ne repose sur aucune base légale* », a plaidé Me Maxime Gouache.

La 29^e et dernière loi « *pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* » depuis 1980, promulguée le 26 janvier 2024, ne prévoit pas la création d'un fichier recensant les « mauvais » étrangers. D'ailleurs, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, censée valider la création d'un pareil fichier, n'a pas été saisie. Le jugement du tribunal administratif de Nantes doit être connu sous quinze jours ; quel qu'il soit, l'affaire sera renvoyée en appel devant le Conseil d'Etat par l'une ou l'autre des parties.

La décision est attendue par Retailleau, ministre de l'Intérieur mais aussi candidat à la présidence de LR, qui ambitionne de « *dire aux électeurs* » (d'extrême droite) de *revenir dans [leur] maison commune* » (BFMTV, 3/3). A force de labourer les terres lepénistes, le Vendéen se félicite même d'être « *devenu l'obsession du Rassemblement national* ».

Une sorte de bâton de maréchal... nous voilà !

Didier Hassoux

A l'île d'Yeu, le ministre pousse à l'écrit

LES SAUVAGEONS sont partout ! Même à l'île d'Yeu, où ils s'en sont pris à la résidence secondaire du vendeur ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Les faits se sont déroulés dans la nuit du 27 au 28 février. « *Les inscriptions, qui seraient en lien avec son action politique, étaient visibles sur le mur extérieur de sa maison* », a rapporté « Ouest France » (1/3), sans en révéler davantage. Des gendarmes ont été dépêchés sur place, une plainte a été déposée au tribunal des Sables-d'Olonne, et le graffiti a été effacé « *dans l'après-midi* ».

Que disait-il ? Mystère. Les pandores ont été priés de le camoufler jusqu'à l'arrivée de l'entreprise de nettoyage. La procureure des Sables-d'Olonne, elle, est restée

évasive : « *Enquête est toujours en cours.* » Dans l'un des cafés de Port-Joinville, le patron râle : « *Ça devait pas aller chercher très loin ! Sont pas très malins, ceux qui font ça.* » Au terme de son enquête, le Palmipède peut l'affirmer : sur le mur de la résidence secondaire de Retailleau, les tagueurs avaient inscrit les mots « *Aube brune notoire* ». Une référence aux chemises brunes des miliciens nazis des SA (sections d'assaut – *Sturmabteilung*) ? On songe aussi au roman de 1936 de Ludvig Renn, « L'aube était brune », qui décrit la conquête du pouvoir par les nazis lors de l'hiver 1933 en Allemagne.

En homme de lettres, Bruno Retailleau a dû apprécier la référence.

M. B.

La ténébreuse affaire de la lettre américaine

C'EST LA LETTRE écarlate par laquelle le scandale est arrivé : un courrier de l'ambassade des États-Unis à Paris, non daté, demandant à un certain nombre d'entreprises françaises de certifier qu'elles « *ne mettent pas en œuvre des programmes promouvant la diversité, l'équité et l'inclusion, qui violent des lois fédérales* (américaines) *antidiscrimination* ».

Une mesure qui s'appuie sur le décret 14173 signé le 20 janvier (le jour même de son retour à la Maison-Blanche) par Donald Trump. Et la lettre de rappeler que ce décret « *s'applique obligatoirement à tous les fournisseurs et prestataires du gouvernement américain, quels que soient leur nationalité et le pays dans lequel ils opèrent* ». Apparemment, ça fait beaucoup de monde ! Encore une manifestation de la « *dérive du président américain, qui veut une emprise sur l'économie mondiale et les valeurs européennes* », comme l'a dénoncé Patrick Martin, le président du Medef ?

Que nenni. Le porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Paris l'a assuré, le 31 mars, au « Canard » : la lettre envoyée aux entreprises françaises – « *plusieurs dizaines* », selon « Les Echos », qui ont révélé l'affaire – « *ne concerne que les compagnies qui travaillent avec l'ambassade* ». Ah !

Discrimination négative

Il faut dire que ce courrier en forme de déclaration de guerre est signé non pas par l'ambassadeur lui-même mais par un dénommé Stanislas Parmentier, *contracting officer* (« responsable des marchés »), qui ne figure même pas parmi les 20 personnes en tête de l'organigramme de l'ambassade, riche de centaines d'employés.

De quoi parle-t-il, d'ailleurs ? En France, la loi interdit aux entreprises d'avoir recours à la « *discrimination positive* », et ce d'autant plus que les statistiques ethniques

sont proscrites. La seule trace d'une telle pratique se trouve dans certaines lois en faveur des femmes au sein de conseils d'administration (Copé-Zimmermann, en 2011, Rixain, en 2021) ou de l'emploi des handicapés.

L'administration Trump, si elle peut contraindre des entreprises (comme Disney) à changer leur réglementation « woke », imagine-t-elle pouvoir faire abolir des lois votées par le Parlement français ? Le porte-parole de l'ambassade ne semble d'ailleurs pas animé d'une féroce démesure. « *Ce courrier vise à prévenir les entreprises qu'elles doivent être en règle avec la loi des États-Unis* », précise-t-il au Palmipède.

Un conseiller du ministre de l'Économie s'étonne, lui, d'« *un courrier sur un sujet très sensible fait apparemment par-dessus la jambe* ». Laurent Saint-Martin, le ministre du Commerce extérieur, va tout de même avoir « *une discussion avec l'ambassade des États-Unis pour*

comprendre quelle est vraiment l'intention derrière » cette lettre.

Ce ne sera pas du luxe !

Hervé Martin



Gros mensonge de Lombard sur un tiers de milliard

BERCY n'est pour rien dans le cadeau fiscal de 320 millions d'euros consenti à Vivendi (« Le Canard », 26/3), assure Eric Lombard. « *Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction adminis-*

trative du pays, qui est totalement indépendante, a pris cette décision, que nous avons appliquée », a-t-il précisé, le 27 mars, sur France Inter.

L'effacement de la pénalité infligée au groupe de Vincent

Bolloré – qui avait délibérément truqué ses comptes de 2,4 milliards – serait donc une décision du Conseil d'Etat ? Non, et pour cause : elle a été prise bien avant l'arrêt du Conseil, qui date du 12 mars. Quinze mois plus tôt, en effet, la cour administrative d'appel, qui avait eu à examiner l'affaire, soulignait dans son arrêt du 13 décembre 2023 que « *l'administration (...) a[vait] abandonné la majoration pour "manquement délibéré" mise à la charge* » de Vivendi.

Ce n'est donc pas le Conseil d'Etat qui a décidé de sucrer l'amende, mais bien « *l'administration* » fiscale, c'est-à-dire Bercy. Avec cette circonstance particulière que, pour un « *dégrèvement* » (comme on dit dans le jargon fiscal) d'un tel montant – un tiers de milliard, tout de même –, l'accord du ministre est indispensable.

Même si Lombard n'était pas encore à Bercy, il aurait pu se renseigner auprès de ses prédécesseurs avant de mentir...

H. M.

Trump veut-il mettre le feu en mer Rouge ?

EST-CE pour rétablir la liberté de circulation maritime et garantir les échanges commerciaux que Trump renforce la présence militaire américaine en mer Rouge ? Ou poursuit-il un autre but, comme l'en soupçonnent les Iraniens, qui voient le mal partout ?

Dans la foulée des frappes contre les bases houthies au Yémen, Trump a ordonné l'envoi d'un nouveau groupe aéronaval autour du porte-avions nucléaire « Carl Vinson ». Avec le « Harry S. Truman », déjà présent, les Américains disposent donc de deux mastodontes dans la région.

Au milieu de l'océan Indien, sur la base de Diego Garcia, ce sont désormais sept bombardiers B-2 Spirit, accompagnés d'avions ravitailleurs en vol KC-135, qui se tiennent prêts. Enfin, les navires de la 5^e Flotte US, affectés aux opérations en mer Rouge et en mer d'Arabie, ont reçu des drones de surface de type Voyager (des embarcations d'attaque, sans équipage). Des drones du même genre ont été déployés aussi en Jordanie.

« *Trump vise l'Iran et vole au secours d'Israël* », affirme un expert. Le 23 mars, le

secrétaire d'Etat, Marco Rubio, a fait part à Benjamin Netanyahu de la « *détermination* [des États-Unis] à *restaurer la liberté de naviguer en mer Rouge, via des opérations militaires contre les Houthis aidés par l'Iran* ».

Cinq jours plus tard, devant des journalistes, Trump, sans crainte du ridicule, a découvert ce que chacun savait déjà : « *Des drones iraniens sont utilisés contre l'Ukraine.* » Et de conclure gravement : « *L'Iran est à surveiller. Soit nous allons en discuter, soit de très mauvaises choses vont arriver à l'Iran.* »

Menace de riposte du Guide suprême

Depuis des années que la menace plane, les ayatollahs redoutent que les intentions réelles de Washington ne soient de bombarder leurs sites nucléaires. C'est ainsi qu'est interprétée la démonstration de force du Grand Satan dans la région. Les Américains feraient ainsi d'une pierre trois coups : 1) protéger les intérêts de leurs navires marchands, dont 75 % contournent l'Afrique plutôt que d'emprunter le canal de

Suez, ce qui fait exploser les délais, les prix et les primes d'assurance ; 2) mettre un terme à l'aide fournie par les Iraniens aux Houthis et au Hamas ; 3) freiner le programme nucléaire de Téhéran, qui vient de rejeter les propositions de pourparlers de Trump sur ce sujet. « *Ça va mal finir, il y aura des bombardements* », a tonné Trump sur NBC. « *Si c'est le cas, il y aura une riposte ferme* », a promis l'ayatollah Khamenei, le 30 mars.

Satisfaction supplémentaire : souligner l'impuissance de l'Europe, incapable d'assurer elle-même la protection d'une voie commerciale essen-

tielle à son économie. Pourtant, selon le rapport annuel du Mica, un centre d'expertise sur la sûreté maritime installé à Brest, les Houthis « *ne craignent pas les États-Unis* ». Sous leur emprise, la mer Rouge et le golfe d'Aden sont devenus « *la zone la plus troublée du monde* ». L'an dernier, ces rebelles yéménites ont lancé contre les navires s'y aventurant environ 700 engins – missiles balistiques, de croisière, drones aériens ou de surface. Au point que les analystes du Mica s'interrogent : qu'alimente si généreusement l'arsenal des Houthis ? Peut-être pas seulement l'Iran...

M. B.



Bruxelles chinoise avec la lutte anticorruption

L'Olaf, le gendarme européen de lutte antifraude, a fermé les yeux sur les cadeaux de Huawei aux parlementaires. Incompétence ?

DEUX ANS ET DEMI après la découverte des grosses valises de billets du « Qatargate », Bruxelles se voit de nouveau percuté par un scandale de corruption : le « HuaweiGate ». Les enquêteurs belges soupçonnent le géant chinois des télécoms, accusé d'espionnage aux Etats-Unis, de s'être offert les services de plusieurs parlementaires européens en rémunérant leurs « prises de position politique » ou en leur offrant « des cadeaux démesurés comme des frais de bouche, de voyage, ou encore des invitations régulières à des matchs de football ». Et même pas les œuvres complètes de l'ancien ministre socialiste Jean-Marie Le Guen, administrateur de Huawei France ?

Gaston l'Olaf

L'affaire a éclaté à la mi-mars, avec des perquisitions en série et pas moins de six arrestations (« Le Soir », 13/3). Ces nouvelles révélations font douter de la volonté réelle de l'Europe de faire le ménage parmi les milliers de lobbyistes qui sévissent chaque année à Bruxelles.

Dans ce dossier, une gaffe de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf), administré par la Commission, jette le doute sur l'institution. Averti des soupçons pesant sur Huawei en décembre 2022, l'institution a en effet... classé l'affaire début 2023. Quelle célérité ! Selon l'Office, il n'existait pas de « soupçons suffisants pour ouvrir une enquête ». Quel flair !

Deux ans plus tard, loin de faire son mea culpa, le gendarme européen confirme fièrement au « Canard » ne pas avoir lancé la moindre enquête et, de surcroît, n'avoir transmis aucun élément à « d'autres instances » qui auraient pu investiguer à sa place. Il manquait de réseau ?

Une bonne partie des ingrédients du HuaweiGate apparaissent pourtant dans l'e-mail transmis à l'Olaf, en 2022, par l'ONG Transparency International. Un lanceur d'alerte y évoquait la remise de sommes allant jusqu'à 15 000 euros pour la rédaction d'une lettre favorable aux intérêts de « fournisseurs chinois ». Dans ce courriel, que « Le Canard » a pu consulter, on retrouve des indications sur des transferts de fonds via le Portugal et des noms d'intermédiaires.

Valerio Ottati, le directeur des affaires publiques de Huawei à Bruxelles, est notamment cité. Depuis 2019, il organise



le travail de la firme chinoise auprès du Parlement et, pour ses actions de lobbying, gère un budget annuel compris entre 2 et 3 millions d'euros. Coïncidence ? Le 13 mars dernier, les flics belges ont mené des perquisitions au Portugal et ont arrêté le fameux Valerio Ottati...

L'Olaf sans palme

Le loupé de l'Olaf a fait bondir l'euro-députée socialiste Chloé Ridet, coprésidente de l'intergroupe anticorruption du Parlement européen. Avec cette nouvelle affaire, « la crédibilité des institutions européennes est en jeu », s'est-elle alarmée

dans un courrier adressé à Ursula von der Leyen et cosigné par une cinquantaine de ses collègues. Tous présentent la présidente de la Commission d'accélérer la mise en place des 14 mesures anticorruption décidées après le Qatargate. A l'époque, l'un des points majeurs résidait dans la création d'un nouvel organe de contrôle, l'EU Ethics Body. A ce jour, il n'y a pas eu le début d'une ébauche de réunion de travail pour construire la nouvelle instance de garantie de l'éthique... Von der Leyen n'a pas le téléphone ?

Garance Tournillon et Yann Voldoire

Peut mieux faire sur la corruption

AUTRE dossier explosif pour l'UE : Henrik Hololei, ex-directeur général chargé des transports à la Commission, a bénéficié de voyages en classe affaires et de vacances de luxe offerts par Qatar Airways. En échange, expliquait le site Politico en février 2023, le haut fonctionnaire a transmis des infos confidentielles sur l'accès au ciel européen.

L'Office européen de lutte antifraude (Olaf) a mené son enquête. A l'été 2024, le rapport a atterri sur le bureau d'Ursula von der Leyen, qui s'est empressée de... ne rien en faire. Hololei a été rétrogradé mais pas sanctionné, et a continué de toucher 23 000 euros net par mois (« Libération », 29/10/24). Alors que ces faits relèvent d'une infraction pénale (le Parquet européen s'est autosaïsi), l'Olaf, lui, s'est contenté de préconiser des sanctions administratives et s'est abstenu de recommander que la justice soit saisie. Olafaf...

La fraude aux droits de douane en Trans-Europ-Express

EN MOYENNE, 10 trains composés de 50 conteneurs venus de Chine arrivent chaque jour en Europe. Ils empruntent la « route de la soie », via la Russie et la Biélorussie, et convergent vers un unique point d'entrée en Pologne, le gigantesque poste-frontière de Malaszewicz.

Les conteneurs plombés sont pesés à leur départ : à peu près 20 tonnes de marchandises. A aucun moment de la traversée – qui dure une quinzaine de jours – ils ne sont scannés. Au premier semestre de 2024 – soit deux ans après le déclenchement de l'agression russe en Ukraine –, le trafic ferroviaire entre la Chine et l'Europe avait augmenté de 66 % par rapport à 2023.

Après la Pologne, les trains font halte à Duisbourg, en Allemagne. Comme le dédouanement y est souvent trop lent, les marchandises sont placées sous « titre de transit T1 » jusqu'à un point de dédouanement dans un pays tiers européen. Sur les plateformes comme celles de Lyon, Strasbourg, Tilbourg, pour les Pays-Bas, et Liège, pour la Belgique, les droits de douane sont (théoriquement) acquittés. Et c'est là que commence le grand carottage.

Sur de bons rails

Selon le Parquet européen, « les marchandises ne sont jamais correctement dédouanées car elles sont sous-évaluées, faussement déclarées ou adressées à un destinataire fictif. Elles circulent ensuite librement dans l'UE. C'est une infraction qui impacte directement le budget européen puisqu'il s'agit d'une ressource propre de l'UE, sachant que les droits de douane sont collectés par les Etats membres pour le compte de l'Union ».

Les services de la magistrature européenne avancent qu'il s'agit là d'« une fraude comprise entre 8 000 et 12 000 euros par conteneur » – soit 5 millions d'euros par jour. Enorme !

L'Europe, chaque année, perçoit entre 28 et 30 milliards de droits de douane. « Mais on ne sait pas toujours comptabiliser le manque à gagner dû à cette fraude », selon le Parquet, qui se refuse à fournir « une esti-

mation ». Une simple multiplication, pourtant, laisse imaginer une fraude annuelle de plusieurs milliards d'euros.

Pour les 27 Etats membres, la tricherie à la TVA, elle, est estimée entre... 90 et 140 milliards d'euros par an, selon le dernier rapport « VAT Gap » (qui évalue l'écart entre la TVA collectée et la TVA théorique) de la Commission européenne. Rien que pour la France, la falsification transnationale à la TVA s'élève à 14 milliards d'euros. A Bercy, on se rassure comme on peut en se félicitant des montants notifiés aux fraudeurs fiscaux qui, l'an dernier, ont atteint 16,7 milliards d'euros (« Les Echos », 17/3).

Au Luxembourg, siège du Parquet européen, on précise que, si la fraude à la TVA n'est pas suffisamment réprimée dans l'Union, « c'est par manque de moyens humains et techniques mais aussi en raison des difficultés des autorités nationales à poursuivre des réseaux parlant mandarin et autres dialectes ».

Selon une source interrogée par « Le Canard », « malgré les alertes et les audits, la fraude à l'échelle européenne est tellement gigantesque qu'on ne sait pas la traiter ». Pour le fisc, c'est du chinois ?

Jean-Louis Le Touzet



Tri de candidats à La Poste

EN JUIN, Macron décidera du nom du successeur de Philippe Wahl à la tête de La Poste. En attendant, la bataille fait rage en interne. Parmi les personnalités en lice pour diriger les 230 000 salariés du groupe, deux noms sortent du lot : Nathalie Collin, directrice générale grand public et numérique, et Stéphane Dedeyan, le patron de La Banque postale.

La première a la réputation d'avoir une certaine fibre sociale. Le second, lui, laisse volontiers entendre que le réseau des bureaux de poste est financièrement pesant pour

l'entreprise. Et le management qu'il a récemment appliqué à La Banque postale ne rassure pas. « Stéphane ne supporte pas la contradiction, estime l'un de ses collègues. Il a fait carrière dans l'assurance (chez CNP Assurances, intégré au groupe en 2020), avant d'arriver à la tête de la banque, et, quand il s'est trouvé en désaccord face à des experts bancaires, il les a virés sans ménagement. »

Dernier limogeage en date : celui de sa directrice générale adjointe financement et investissement, mise à pied le 6 mars (« La Lettre », 13/3). « Il n'a pas fait mieux, six mois avant,

quand il a remercié Jean-Marc Ribes, qui dirigeait la filiale de banque privée, ajoute une collaboratrice. C'était brutal, là aussi. »

Virés Colissimo

En moins de dix-huit mois, cinq personnes au moins ont été débarquées par Dedeyan et contestent leurs motifs de licenciement. Toutes ont été remplacées par des profils ayant fait carrière au sein du groupe La Poste.

Ces promotions sont interprétées par un syndicaliste comme un bon calcul : « Il recrute en interne pour pou-

voir plus facilement proposer sa place à une personnalité extérieure. » De fait, Dedeyan aurait déjà reçu des candidats pour lui succéder. Son poste a l'avantage d'être mieux rémunéré (plus de 600 000 euros) que celui de pédégé du groupe (450 000).

Un détail jouera peut-être aussi en sa faveur : il fait des virées en volier avec Eric Lombard, l'actuel ministre de l'Economie (« Le Canard », 5/2). Cette amitié fera-t-elle oublier qu'en 2024 la filiale bancaire de La Poste affichait une perte d'un demi-milliard d'euros ? Lauriane Gaud

Anatomie d'un "chut" à la mairie de Toulouse

LE 30 AVRIL 2023, dans les salons feutrés de la mairie de Toulouse, place du Capitole, le « Tefécé » – l'équipe de foot de la ville –, qui vient de remporter la Coupe de France, est reçu en grande pompe. Mais un léger incident vient perturber la fête. RMC s'en fait l'écho quelques jours plus tard : Laurence Arribagé, l'adjointe chargée des sports, aurait été vilipendée par Zakaria Aboukhhal, un joueur de 23 ans à qui elle avait demandé de faire

moins de bruit pendant le discours de l'entraîneur. Un petit « Chut ! » qui, selon la radio, aurait déclenché la colère d'Aboukhhal, de nationalité marocaine, lequel aurait lancé à l'impudente : « Dans mon pays, les femmes ne parlent pas aux hommes comme ça ! » Tollé national.

Le joueur, par ailleurs englué dans une autre polémique – il a refusé de porter un maillot floqué arc-en-ciel pour le week-end de lutte contre l'homophobie dans le football –, est aussitôt mis à l'écart par son club. La tension retombe.

Vacance à la ferme

Aboukhhal, qui a toujours nié avoir tenu les propos qui lui sont imputés, siffle la fin du match sur Instagram : « J'ai eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec Laurence Arribagé. Durant cet échange, nous avons tous deux confirmé que l'article de RMC Sport ne correspondait pas à ce qu'il s'est réellement passé. Nous voulons mettre fin à cette controverse qui nous a profondément affectés, ainsi que nos familles. »

Fin de l'histoire ? Pas tout à fait. Le joueur poursuit la radio pour diffamation. Le 30 janvier dernier, en appel, la justice condamne Arthur

Dreyfuss, l'ancien patron de la station, à 1 euro symbolique de dommages et intérêts (« L'Equipe », 18/2). C'est acté : la phrase sexiste n'a jamais été prononcée – elle a d'ailleurs été retirée du site Internet de RMC.

Alors, affaire classée, cette fois ? Toujours pas. Car, à en croire des témoins consultés par « Le Canard », il ne s'est pas exactement rien passé, ce jour-là, dans la salle des Illustres. Des propos sexistes ont bel et bien été tenus par Aboukhhal, mais en anglais, puisque le joueur est né aux Pays-Bas : « You are a woman, don't tell me to shut ! » (« Tu es une femme, tu ne me dis pas de la fermer ! »), a-t-il lancé à l'élue, main sur l'avant-bras et regard menaçant. Aboukhhal a accepté, lors d'une rencontre discrète au domicile du président du club, Damien Comolli, de s'excuser... mais à la condition expresse que l'élue s'excuse également. D'être une femme ?

Laurence Arribagé, qui, dès le lendemain de l'incident, avait reçu des menaces de mort sur les réseaux sociaux, n'a pas souhaité répondre aux questions du « Canard ».

On lui a encore dit « chut » ? P. L.

Les Landes victimes du mal des transports

A LA SUITE d'un procès-verbal de l'Inspection du travail et de plaintes d'anciens salariés, le tribunal judiciaire de Dax a décidé de mettre en examen Trans-Landes et la Régie régionale des transports des Landes (RRTL) pour harcèlement moral. Depuis 2018, une juge d'instruction enquête sur les pratiques de ces structures dépendant de la région Nouvelle-Aquitaine et du département.

Deux ans plus tôt, en mars 2016, Florian Deygas, conducteur de bus, fait un malaise à son travail. On lui diagnostique une sclérose en plaques. Après lui avoir prescrit un arrêt maladie de trois mois, le médecin lui conseille une reprise en mi-temps thérapeutique avec un aménagement de poste.

L'employeur s'en tamponne : à la place, Florian écope de brimades, d'humiliations et d'injures racistes du genre : « Lim-migré, tu viens chercher tes tickets restau pour nourrir toute ta famille ? » Epuisé, il sombre dans une profonde dépression.

L'Inspection du travail s'en mêle et transmet au parquet de Mont-de-Marsan un rapport accablant. En 2019, Florian est licencié pour inaptitude. Le 19 mars dernier – six ans plus tard, donc –, la Cour de cassation lui donne raison, établissant le harcèlement subi et la nullité de son licenciement. Désormais, c'est sur le terrain pénal que le bras de fer se poursuit.

Salaire de la peur

Aux côtés de Florian, un autre ancien salarié a été pressé comme un citron par sa hiérarchie après qu'il a révélé des cas de chauffeurs conduisant sans permis ou avec des titres non mis à jour. En 2021, l'Assurance maladie a reconnu comme maladie professionnelle le syndrome dépressif post-harcèlement moral dont il souffre. Signe que rien ne change, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail a épingle Trans-Landes/RRTL le 10 février, et exigé la constitution d'un comité de pilotage

et d'un plan d'action. Enfin, serait-on tenté de dire ! Dès 2006, un audit social alertait sur le « climat général de manque de confiance » générant des risques psychosociaux, et, en 2014, deux nouveaux rapports s'inquiétaient de la dégradation des conditions de travail et s'interrogeaient « sur la volonté de réforme de la direction et de ses actionnaires ».

La santé des salariés, quelle perte de temps ! Emmanuelle Souffi



Une colonie musicale pour enfants risque la douche froide

FINIRA-T-IL au violon ? Passé par l'orchestre de l'Opéra de Paris, le violoniste David Naulin, connu pour avoir coaché Kad Merad dans le film « La Mélodie » (2016), a plus d'une corde à son instrument. En 2006, il a fondé le Stage Mirecourt, qui, plusieurs fois par an, accueille à Bulgnéville (Vosges) des dizaines de musiciens âgés de 7 à 17 ans. L'artiste de 50 ans en profite pour aborder certains garçons par message, parfois sous une fausse identité. En dépit de plusieurs plaintes pour corruption de mineur de 15 ans, les stages sont maintenus. Prochaine session : le 5 avril, pour les vacances de Pâques, avec pas moins de 80 jeunes attendus. Y aurait pas quelque chose qui cloche ?

A corps mineurs

Déposée en juin 2022 par les parents d'un jeune musicien, une première plainte rapporte que « David Naulin, directeur du stage, se trouve dans la salle des douches des garçons et leur demande, pour des raisons de "gain de temps" (...), de passer nus devant [lui] avant de gagner la douche fermée et de repasser nus devant lui au sortir de la douche ». Un système qui « s'applique

aux garçons jusqu'à 15 ans inclus », et qui a de quoi les refroidir. Et l'enfant de confier à ses parents : « Je mettais un gel douche devant mon sexe pour me cacher, et là, David me dit : "Alors (...), t'es devenu pudique ?" » Trois ex-animateurs confirment au « Canard » l'existence de cette pratique, réservée aux garçons, à laquelle ils n'ont pu mettre un terme.

La situation est connue des autorités depuis plus de cinq ans : le Volatile a mis la palme sur un signalement émis en juillet 2019 auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des Vosges. Outre des punitions à répétition et des paroles blessantes, l'alerte évoquait l'obligation pour les enfants « de se mettre nus publiquement ». Les demandes des marmots « de porter un maillot de bain ou de garder une serviette autour de la taille ont toujours été refusées ».

Les services départementaux ont effectué une visite de contrôle durant le stage d'octobre 2019, et ont adressé un courrier à David Naulin et à son association, Fantastic Musique, en octobre 2020. La suite donnée à ce signalement se perd dans les méandres de l'administration.

L'enquête était menée par la direction départementale de la cohésion sociale de Paris, devenue, en 2021, le SDJES 75, dépendant de l'académie de Paris. Celui-ci a renvoyé « Le Canard » vers... la Ville de Paris, qui ne comprend pas en quoi cette affaire la concernerait. Selon une source au ministère de la Culture, le problème est symptomatique de « l'absence de cadre pour les pratiques artistiques dans le secteur associatif ». Sacrée cacophonie !

Boys bandent

Déposée en novembre 2024, une deuxième plainte vise David Naulin pour avoir contacté, après un stage d'été, un musicien alors âgé de 15 ans « avec un faux pseudonyme, en se faisant passer pour un photographe de nu », avant de lui dévoiler sa véritable identité, quelques jours plus tard. Il lui a « envoyé des clichés d'hommes nus » et transmis « un lien d'un site privé accessible par code, où l'on retrouve des photos de très jeunes hommes dénudés ». Le « book » en question, visionné par le Volatile, met en scène une vingtaine de modèles le biniou à l'air. Sur les quelque 90 photos publiées sur ce

site, plusieurs montrent des sexes en érection.

Aujourd'hui majeur, l'ado a porté plainte pour les mêmes faits en février 2025. Il rapporte que David Naulin lui a « parlé de rapports de servitude et d'obéissance », et ajoute que le violoniste lui a confié « [l]'avoir regardé passer devant lui [dans les douches] en pensant à la photographie ». Le petit oiseau va sortir ?

Un autre enfant au moins a été contacté par Naulin, via WhatsApp, et s'est vu proposer, à l'âge de 13 ans, un massage nu. Le prof lui a ensuite demandé de supprimer les messages. Tous ces éléments sont à la disposition de la brigade de protection de la famille de Paris, chargée de l'enquête pénale, et du parquet de Paris. Sans que cela compromette les prochaines sessions...

De son côté, David Naulin assure n'avoir jamais été informé de ces plaintes et « réfute toutes les accusations ». Etrangement, tous les contenus de son compte Instagram et de son site privé ont été supprimés après notre sollicitation. Y a pas photo ?

Fanny Ruz-Quindos et Emmanuel Savoye



COMPLÈTEMENT FOOT-RAQUE

Un vaste plan d'expropriations et de démolitions a été lancé dans deux quartiers populaires de Rabat, au Maroc, en vue de la Coupe du monde de 2030. Ses détracteurs dénoncent un passage en force (« Ouest France », 28/3). « On nous a annoncé qu'il fallait évacuer la maison sous deux semaines », raconte un locataire concerné. Les propriétaires, eux, seront indemnisés « avec un plafond de 13 000 dirhams (1 250 euros) le mètre carré ».

Et même pas un petit écran en dédommagement, pour regarder les matchs à la télé ?



DÉFENSE DE RIRE

Il n'y a pas de petits profits : pendant qu'on dissertait sur des sommes de plusieurs millions d'euros lors du procès Sarkozy, une fausse avocate faisait les poches de ses (authentiques) confrères (« Le Parisien », 28/3). « Elle se présente aux audiences en robe, elle est extrêmement souriante et sympathique. Elle s'installe à côté de vous, vous parle et vous distrait (...). Et, à la fin, on est deux à s'être rendu compte que nous nous étions fait voler de l'argent liquide », témoigne un avocat. La femme a été interpellée au moment où « elle entraînait dans la salle du procès Sarkozy ».

L'avocat qui assurera sa défense est prévenu !

ALLONS ENFANTS DE LA MOUSTACHE

Le retour en grâce de la moustache fine n'a pas échappé au regard aiguisé d'un journaliste du « Figaro », qui est allé chercher le témoignage d'un jeune adepte de cet attribut : « J'avais envie de le faire, tout simplement. Mais ma moustache est aussi un hommage aux poilus, car l'un de mes arrière-arrière-grands-pères, mort au Chemin des Dames, en portait une. C'est une certaine vision de la France, derrière une simple histoire de poils. » Voilà au moins une position bien tranchée.

A Lisieux, le maire rallie le parti des gros gnons

SÉBASTIEN LECLERC, maire (LR) de Lisieux, prend-il bien la lumière ? Le 14 mars, le parquet a été saisi (article 40) pour des soupçons de favoritisme, de prise illégale d'intérêts et de trafic d'influence. En cause, notamment : l'attribution, en novembre 2022, du marché public de l'éclairage de la ville (9,3 millions d'euros sur douze ans).

L'appel d'offres n'avait donné lieu qu'à une seule candidature, au profit de l'entreprise Réseaux Environnement, dont le dirigeant avait pu, quelques mois plus tôt, acheter à la mairie une maison sans mise en concurrence. Le maire n'a pas souhaité commenter ces opérations auprès du « Canard ».

Ça pique Lisieux ? Ces mises en cause ont délié les langues et ont fait remonter un exploit de l'édile, accompli l'été dernier. Le 6 juillet, Sébastien Leclerc comptait parmi les convives d'une noce célébrée au domaine de la Désirée, sur

les hauteurs de la ville. Plutôt éméché, selon des témoins, le maire s'était retrouvé au milieu d'une bagarre. Les jeunes mariés avaient dû appeler les flics. Entre-temps, Leclerc s'était carapaté... avant de revenir, une heure plus tard, pour en découdre. Rappelés, les condés avaient alors trouvé l'élú maintenu au sol par quatre noceurs !

Castagne électorale

« Il était surexcité, il voulait même se battre avec les policiers », témoigne un participant. Les forces de l'ordre ont ouvert une procédure d'ivresse publique et manifeste sur la voie publique » à son encontre. A l'hôpital, Sébastien Leclerc a refusé de se soumettre aux tests médicaux, soupire un soignant, et s'est mis à crier : « C'est moi le maire, ça va mal aller, je vais appeler le sous-préfet et le préfet ! » L'élú n'a pas non

A France Travail, questions pour des champions !

LES 800 AGENTS publics de France Travail (anciennement Pôle emploi) qui rêvaient de grimper dans la hiérarchie ne pensaient pas devoir se plier à un concours digne d'un « Trivial Poursuit » ! En se connectant, le 18 mars, à la plateforme d'épreuve interne ouverte aux personnels affichant plus de dix-sept années d'ancienneté, les candidats ont découvert avec stupefaction l'étendue de l'ingéniosité de leur direction.

Celle-ci n'avait pas chômé pour leur mitonner un questionnaire aux petits oignons. Pêle-mêle : « Qui est le roi de la pop ? Elvis Presley / Michael Jackson / Prince » ; « Qui est l'acteur principal de "Pirate des Caraïbes" ? » ; « Comment s'écrit "prophylaxie" ? » ; « Quel est le premier empereur romain ? Auguste / César / Néron » ; « Quel est le plus grand désert du monde ? Le Sahara / L'Antarctique / Gobi » ; « Quelle est la rivière (sic) qui coule à Paris ? La Loire / La Bièvre / La Seine ».

Des savoirs indispensables pour accompagner les 5,8 millions de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et aider à pourvoir des postes dont pas grand monde ne veut.

Au rayon maths : « Sur une pizza de huit parts, vous en prenez trois. Il en reste donc : 2/3, 3/4 ou 5/8 ? » Une formule qui vaut pour amputer les allocations ? « On s'est sentis un brin humiliés et infantilisés, alors qu'on a une longue expérience en agence », raconte un salarié qui a très mal vécu d'être ainsi cuisiné.

Zéro vérification, en revanche, des connaissances portant sur les méthodes pour trouver un job ni sur les parcours de formation. Mais, au rayon fayots : « Comment s'écrit le nom du directeur général de France Travail ? » Nommé fin 2023, il est vrai que Thibaut Guilluy est encore peu connu dans la maison.

Avec un questionnaire pareil, il va vite se faire un nom !

Emmanuelle Souffi



Champs électriques

DES DÉBATS électrisés. La proposition de loi sur le partage de la valeur dans l'agrivoltaïsme, que viennent tout juste d'adopter les députés, aura mis l'Assemblée nationale sous haute tension.

D'un côté, deux syndicats agricoles, la FNSEA et la Coordination rurale, qui, poussés par la Fédération française des producteurs agrivoltaiques, veulent ramasser un maximum de blé en plantant des panneaux solaires partout dans les champs. En louant ses terres à un énergéticien pour produire de l'électricité, un agriculteur peut empocher 5 000 euros annuels par hectare, alors qu'il ne dépassera pas 3 000 euros s'il loue la même surface à un confrère. Près de 4 000 agriculteurs français se sont ainsi déjà lancés dans la production électrique.

De l'autre côté, la Confédération paysanne rappelle que le premier métier d'un agriculteur n'est pas de produire des watts mais de nourrir la population. Or les panneaux font de l'ombre aux cultures. Pour ne pas faire chuter le rendement à cause de la baisse de luminosité, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement recommande de ne jamais tapisser un champ de plus de 20 % de panneaux photovoltaïques. Les

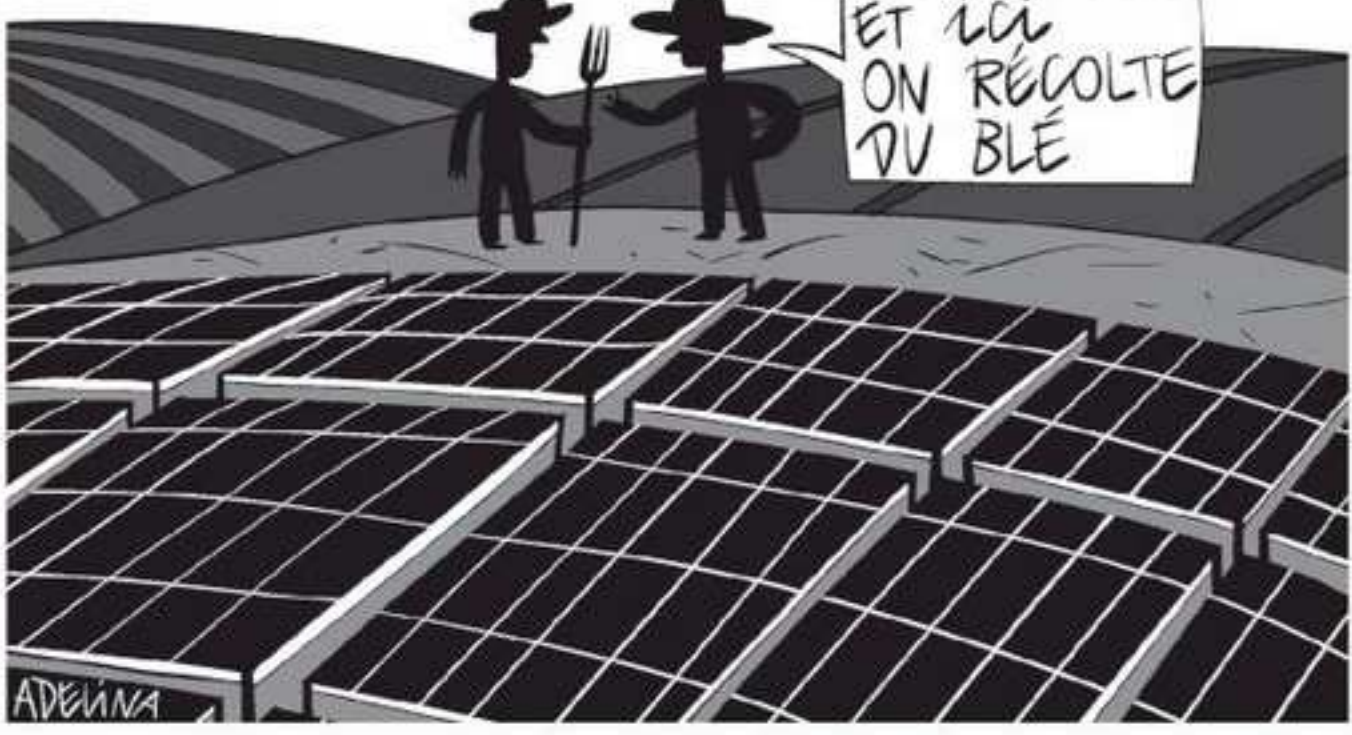
députés ont mis les doigts dans la prise en proposant de grimper à 30 %.

Dans la foulée, les parlementaires ont doublé la capacité de production autorisée par ferme, soit 10 mégawatts. Une bonne affaire pour les énergéticiens qui font campagne afin de planter leurs panneaux, moyennant de généreux contrats sous forme de baux. C'est en effet beaucoup plus facile et moins cher d'embellir le paysage en semant des panneaux photovoltaïques dans les champs plutôt que de les installer sur les toits ou les parkings dans les zones urbaines.

D'après eux, avec 500 000 ha, soit 2 % de la surface agricole utile française, on pourrait produire l'équivalent en électricité de tous

nos réacteurs nucléaires. Pour que le courant passe avec les pouvoirs publics, le lobby du photovoltaïsme a monté il y a quatre ans l'association France Agrivoltaïsme. Un groupe d'influence dont fait partie comme de bien entendu la FNSEA et qui est piloté par le patron de Sun'Agri, leader du secteur en France et filiale du bétonneur Eiffage. Comme l'a clamé avec enthousiasme le rapporteur de la proposition de loi sur l'agrivoltaïsme : « Il n'y en aura pas pour tout le monde. » Et tant pis s'il faut importer tous nos panneaux photovoltaïques, vu que le dernier fabricant français a mis la clé sous la porte.

Nos agriculteurs pourront toujours dire qu'ils sont branchés...



plus voulu s'étendre sur cette jolie soirée...

Il a ensuite été conduit au commissariat et placé en cellule de dégrèvement, d'où il n'est ressorti qu'à 11h 30, incapable, donc, d'ouvrir les bureaux de vote à 8 heures. Car ce 7 juillet 2024 était le jour du second tour des législatives... Le fêtard a fini par aller voter dans l'après-midi, avec lunettes de soleil et masque chirurgical, pour cacher ses hématomes et son œil au beurre noir...

J. C.

Une pollution ? Quelle pollution ?

RIEN DE MIEUX que la parole de la ministre de la Transition écologique pour torde le cou à la rumeur : « Je souhaiterais affirmer que les accusations selon lesquelles Sermaise serait le village le plus pollué de France sont infondées et ne reflètent pas la réalité de la situation. » Voilà ce qu'a écrit, le 28 janvier, Agnès Pannier-Runacher à Magali Hautefeuille, la maire de cette ville de l'Essonne. Celle-ci se plaignait d'« une campagne de communication portant atteinte à l'image de la commune » de 1 600 habitants, située à 40 km au sud de Paris. Et pourtant...

A sa sortie a été créé, en 1952, un site de retraitement de solvants industriels. Lequel a généré quantité de résidus toxiques (benzène, toluène, xylène, métaux lourds, phénols...). Paul Gerber, le patron, les a stockés dans des milliers de fûts. Au début des années 70, la préfecture s'étant décidée à lui faire les gros yeux, il avait demandé à un transporteur d'aller en balancer 3 000 dans la Marne. Pincé, il avait écopé d'une peine de neuf mois d'emprisonnement, dont trois ferme. A partir de ce moment, il a tout enterré sur place. Plus pratique.

En 1983, un prélèvement est effectué sur le captage d'eau potable de Sermaise. Conclusion : « Un tel montant

Le prix et l'odeur

Début 2000, on en trouve encore 2 150 sous terre. Ils y restent. La dépollution a déjà coûté 14 millions d'euros, ça suffit. Le site est clôturé. On plante des arbres. Les sols, les eaux souterraines et l'Orge – deux bras de cette rivière entourent le site – sont placés sous surveillance. Les riverains ont l'interdiction d'utiliser les eaux souterraines, d'accéder au site, de remanier les sols...

Vingt ans plus tard, les 2 150 fûts sont toujours là. « Leur extraction nécessiterait de détourner la rivière », explique la ministre dans son courrier. Cela coûterait « 100 millions d'euros HT ». Conclusion : « Un tel montant

pour le traitement d'un site privé qui ne [présente] pas de risque sanitaire ne semble pas justifié. » Imparable...

La maire est d'accord : « Cette dépollution n'est pas une priorité pour les habitants de Sermaise. » Ça dépend lesquels. Les 150 riverains réunis dans le collectif Orbia ne sont pas de cet avis. Film documentaire, campagne de com', ils se mobilisent pour que le site soit dépollué et réhabilité. Pascale Augiat, la coordinatrice : « On veut une expertise, un état des lieux actuel de la pollution, pour voir ce qui peut être mis en œuvre et à quel prix. Pour le moment, c'est mission impossible. »

Et la pollution continue : « Le 10 octobre, avec les grosses pluies, l'Orge a été deux fois en crue, inondant partiellement le site. » Résultat : « Les mêmes odeurs d'hydrocarbures que durant l'exploitation » sont remontées aux narines de plusieurs riverains. Le collectif demande des analyses dans les limons de la rivière, car « rien n'a été fait depuis les années 2000 ». Réponse de la ministre : « Aucun débordement significatif n'a été constaté sur le site. » Et de la maire : « Nous n'avons pas ressenti de fortes odeurs d'hydrocarbures. » Suffit de se boucher le nez.

Professeur Canardeau

Pfas partout, justice nulle part

P OUR trouver des polluants éternels, pas besoin de chercher bien loin. Le mensuel « Que choisir » (avril) en a détecté dans les bracelets d'Apple Watch, dans des pansements, des nappes, des housses de coussin, des tabliers, des moules à gâteau... « Notre étude montre une nouvelle fois que les polluants éternels sont un peu partout dans la maison », sauf... dans les housses de matelas, « seule catégorie où nous n'avons déniché aucun des 100 Pfas ciblés ». De quoi dormir tranquille !

Pour Eau de Paris, ce serait plutôt le moment de se réveiller. La régie publique a déposé une plainte contre X, le 28 mars, afin d'obtenir l'application du principe « pollueur-payeur » contre les industriels qui ont déversé ces substances

toxiques dans l'environnement. Certes, l'eau des 3 millions de consommateurs parisiens serait aujourd'hui « parfaitement conforme » aux normes concernant les Pfas. « Cependant, la présence de ces substances dans les eaux brutes implique un renforcement des traitements et une surveillance accrue », rouspète la régie dans un communiqué. Surcoût estimé : 2 millions d'euros. Et encore, seuls 20 Pfas sont actuellement contrôlés au robinet. Si les acteurs de l'eau étaient obligés de rechercher les 10 000 molécules existantes et de dépolluer, la facture risquerait de s'alourdir légèrement ! Avant d'en arriver là, n'en doutons pas, les industriels pollueurs auront été payeurs.

Y. V.

Week-end à Buchenwald

1. Le camp de concentration de Buchenwald est à cinq minutes en voiture de la petite ville de Weimar. Ici, 56 000 déportés ont trouvé la mort. Coups, torture, famine, manque de soins, expériences médicales, pendaison, « extermination par le travail » (les cadences dans la fabrique d'armement d'à côté, la construction des 5 km de voie ferrée jusqu'à Weimar) et four crématoire.

La cheminée par laquelle ils s'en sont allés est toujours là, debout, l'air presque inoffensive avec ses vieilles briques rouges.

2. A l'entrée de Weimar, la première chose qu'on voit, c'est une grande affiche de pub pour l'Aïd. Dans cette région de l'ex-RDA, le parti d'extrême droite allemand atteint des scores de 40 %. Il y a dans son programme ce projet fou : raser tous les camps de concentration nazis. Tout effacer. Tout oublier. A la Trump. A la Musk. A la Big Brother. Qu'on arrête de nous bassiner avec ces broutilles !

3. « Les Juifs, ça ne vaut pas trois lignes. » Ces mots ont tout déclenché, dit le comédien et metteur en scène Jean-Baptiste Sastre. En 2021, au Festival d'Avignon, il venait de citer de longs extraits de « Notre jeunesse », de Péguy. Qu'une spectatrice lâche ça après son spectacle l'a décidé. Il fallait en parler, en parler encore, ne rien effacer, ne rien oublier.

4. De ses deux années passées à Buchenwald, Jorge Semprun a tiré un livre. Il a attendu un demi-siècle avant de se mettre à l'écriture. Trop douloureux. Trop asphyxiant. A l'écriture, il a préféré la vie. Il a effacé, oublié. Un jour, tout lui est revenu. Il a, enfin, pris la plume.

5. De « L'Écriture ou la Vie », ce livre sur Buchenwald, Sastre a fait un spectacle. Seul, en plein air, toujours à Avignon, il a récité les mots de Semprun. C'était bouleversant (« Le Canard », 12/7/23). Il a voulu aller plus loin.

6. « Quand je vois la cheminée du crématoire, je n'ai aucun mal à imaginer la fumée en sortir », dit Loïc. « J'étais allongé par terre dans le camp, j'ai pensé que quelqu'un était certainement mort à cet endroit même », ajoute un autre. « Faut que j'apprends (sic) mon texte ! » rit un troisième après quelques trous de



VERA MAKINA

mémoire. « Soudain, à un moment, en disant ces mots, ici, en pleine nuit, sous les étoiles, j'ai senti mon âme se remplir, je me suis effondrée en larmes », soupire une jeune fille.

7. Ce sont 30 jeunes de 18 à 25 ans, 15 Français, 15 Allemands. Ils viennent de Clichy-sous-Bois, Bourges, Berlin, Weimar. La plupart, en recherche d'emploi. Sastre et sa complice, la comédienne et metteuse en scène Hiam Abbass, en ont rencontré plusieurs au sein de l'Etalblissement pour l'insertion dans l'emploi de Bourges-Osmoy et dans d'autres structures, comme le Collectif solidaire des chènes, à Suresnes, ou simplement dans la rue, comme le dessinateur Djaleel Labady. Ils leur ont lu puis fait lire Semprun. Leur ont proposé d'en apprendre certains passages. « Nous les avons choisis pour leur sensibilité. Leur beauté. Leur façon de dire les textes », dit Hiam Abbass. Le 6 avril prochain, jour de la commémoration du 80^e anniversaire de la libération de Buchenwald, ils viendront les dire ici, dans le camp. Neuf textes, en français puis en allemand. Puis le spectacle tournera*.

8. Dès qu'ils ont présenté leur projet au directeur du Mémorial de Buchenwald,

DRÔLES DE ZIGS

□ CHRISTINE KELLY est devenue experte en criminalologie le temps d'une interview qu'elle a accordée à Jean-Marc Morandini (CNews, 26/3) au sujet de la visite rendue il y a quelques mois par la chroniqueuse maison aux grands-parents du petit Émile : « J'ai été accueillie avec le sourire (...). C'était agréable, ils ont voulu me mettre à l'aise (...). Est-ce qu'ils jouaient un jeu ? Je n'en sais rien ! Est-ce qu'ils étaient vraiment une famille victime ? Je n'en sais rien ! » Tout ce qu'on sait, c'est que ce grand moment de télé ne servait absolument à rien !

□ PAULINE GARRAUD, conseillère RN de la région Nouvelle-Aquitaine, s'en est prise à la directrice du centre chorégraphique de La Rochelle, accusant la danse d'être devenue « un vecteur d'idéologie avant d'être un art » (« La Lettre du musicien », 28/3). Et pas n'importe quel art : pour elle, la danse « peut exister en tant qu'art pur, sans être instrumentalisée pour servir des revendications sociétales ».

L'« art pur », rien que ça ! Encore un effort et on arrivera à la notion d'art dégénéré...



□ BILL PALLOT, spécialiste du mobilier du XVIII^e siècle, actuellement jugé au tribunal de Pontoise pour avoir escroqué experts et marchands en leur fourguant de faux meubles, avait une réponse toute trouvée lorsqu'ils l'interrogeaient sur l'origine de ces derniers (« Le Monde », 30/3) : « Je les tiens d'une vieille dame à Neuilly. »

Il est vrai que Levallois-Perret ou Clichy-sous-Bois auraient éveillé des soupçons...

□ ARIELLE DOMBASLE, en tant que marraine du festival de musique baroque Opéra Lyric & Co, explique au « JDNews » (26/3) pourquoi certains tubes du classique méritent d'être redécouverts : « On a tous entendu tel ou tel morceau de Bach ou de Beethoven au gré d'une publicité, ou écouté (sic), suspendu au téléphone en attendant un conseiller France Travail qui tarde à répondre... »

On ne savait pas Dombasle dans le besoin au point de devoir faire appel aux services de France Travail...

Le Cinéma

The Grill

(Saignant ou à poings?)

UNE JEUNE MIGRANTE hispanique débarque dans les cuisines labyrinthiques d'un vaste restaurant de Times Square, à New York. Le premier cercle de l'enfer? Elle est employée aux côtés de Pedro, un vibronnant cuisinier mexicain sans papiers qui ne cesse de provoquer, de haranguer, de circuler. Il est à cran, car Julia, une serveuse dont il est amoureux, préfère avorter après être tombée enceinte de lui. Par-dessus le marché, un trou de 800 dollars dans la caisse de la veille lui est imputé...

Dans un noir et blanc au couteau, le cinéaste mexicain Alonso Ruizpalacios, qui a jadis travaillé dans un restaurant à Londres, donne une adaptation épique de la pièce d'Arnold Wesker « The Kitchen » (1959), elle-même inspirée de l'expérience de l'auteur dans un restau de Norwich. Autant dire que la recette est épicée, le drame puissant, et certaines scènes paroxystiques: concours d'injures dans toutes les langues; inondation monstre quand déborde la fontaine de « Cherry Coke » (Coca goût cerise); retrouvailles brûlantes dans la chambre froide... Les cuisines figurent ici le fameux



melting-pot américain, le chaudron social où mitonne à l'étouffée la tragédie des migrants, au risque d'exploser dans toute sa violence. Rooney Mara est d'une rare subtilité face à Raúl Briones, qui a appris l'anglais pour l'occasion et brille par sa maestria.

Un film aussi élaboré et délicatement assaisonné qu'un menu de grand chef!

David Fontaine

Les films qu'on peut voir cette semaine

Au pays de nos frères

Le jeune Mohammad fond pour la sœur de Qasem, Leila, promise à un autre. Ces trois Afghans ont fui l'invasion américaine et ont trouvé asile en Iran, le « pays de [leurs] frères »... « Fraternité », façon de parler, au vu de l'accueil réservé à ces étrangers, que l'on suit d'une chute de Kaboul à l'autre (2001-2021).

Les Iraniens Raha Amir-fazli et Alireza Ghasemi, eux-mêmes en exil, tressent un premier film d'une délicatesse foudroyante, prix de la réalisation au Festival de Sundance, sur les odyssees mêlées de ces trois réfugiés. - L. S.

Jeunesse (Les Tourments)

Zhili, ville-usine de Chine: des milliers de jeunes s'entassent dans un décor de béton pour faire vrombir nuit et jour des machines à coudre. Une ouvrière, à la traîne, craque. Un jeune homme désespère de toucher son salaire. Le personnel d'un atelier voit son patron déjouiller un fournisseur. Un ouvrier raconte sa détention après la répression des grèves de 2011. Deuxième volet, très impressionnant (3h46), de la trilogie du grand documen-

tariste Wang Bing, qui en dit plus long sur les bagnes économiques de la Chine que bien des études. - D. F.

Ce n'est qu'un an de revoir

Dans un pensionnat de Die (Drôme), une bande de copines est déjà nostalgique à l'idée que la vie les sépare. Dans un lycée de Hénin-Beaumont, Linda s'apprête à déménager, attristant sa meilleure amie, Irina.

Grand peintre des sentiments - d'« Un monde sans femmes » (2011) à « A l'abordage » (2020) -, Guillaume Brac donne dans ce diptyque documentaire des portraits sensibles de jeunes filles en fleurs et en doutes, en éclats de rire et chagrins contenus. Où de petits riens trahissent presque tout. Superbe. - D. F.

Songe

Vivant dans un camp palestinien, Sami, 12 ans, n'a de cesse de retrouver son pigeon apprivoisé, qui s'est envolé. Est-il retourné à Haïfa, la ville d'Israël où il a été acheté? L'oncle du garçon accepte de l'y emmener, à travers les checkpoints et malgré les soldats...

Dans cette balade en minibus de la Cisjordanie vers Israël, Rashid Masharawi donne à voir, hors conflit, les soucis, entraves et brimades

qui pourrissent le quotidien des Palestiniens, si souvent traités en citoyens de seconde zone. Avec humour et légèreté, comme le pigeon insouciant des frontières. - J.-F. J.

Lads

Jeune délinquant, Ethan, 17 ans, tente sa chance dans le milieu fermé et ultraviolent des jockeys spécialisés dans la course d'obstacles. Sa sensibilité et son amour des chevaux constituent autant de freins à son ascension - ah, la magnifique scène de jeu et de danse entre un jockey et son poulain... Très belle réalisation de Julien Menanteau pour ce premier film épaulé par un trio d'acteurs de choc: le jeune Marco Luraschi, Jeanne Balibar, très impressionnante, et Marc Barbé, fort convaincant dans le rôle du vieux jockey brisé. - A.-S. M.

Fanon

Jean-Claude Barny a eu l'excellente idée de centrer son film sur la période algérienne de la vie de Frantz Fanon (1925-1961), le grand penseur de l'anticolonialisme. Muté à Blida en 1953, le jeune psychiatre martiniquais, confronté à la condition inhumaine des internés algériens et à la dureté des affrontements entre colons et colonisés, y termine le manuscrit des « Damnés de la terre ».

Le film rend bien compte de son tournant personnel, de la finesse de son analyse sur l'aliénation du colonisé et évite l'écueil du manichéisme grâce au beau personnage du sergent Rolland (Stanislas Merhar), un adepte de la torture qui jette les armes. - A.-S. M.

Natacha (presque) hôtesse de l'air

Grande tige aux cheveux raides, Natacha (Camille Lou) se retrouve mêlée au vol de « La Joconde » avec son collègue Walter (Vincent Dedienne), steward jouant les mâles alpha. Entre un ministre des Transports incompetent (Didier Bourdon), une amoureuse transie (Elsa Zylberstein) et une descendante de Monna Lisa qui flingue à tout-va (Isabelle Adjani), ce road-movie transforme la BD de Gos et Walthéry en une comédie féministe inspirée. Noémie Saglio, l'autrice de « Connasse », multiplie les clins d'œil au complotisme ou au sexisme, dans une joyeuse atmosphère vintage. - E. So.

Les films qu'on peut voir à la rigueur

Deux sœurs

Se réveillant toujours en sursaut, Pansy enguirlande aussitôt son monde: ses proches comme les inconnus qu'elle croise. Seule son aimable sœur semble la comprendre, et l'adjure d'aller se recueillir sur la tombe de leur mère.

Revenant au film social, en se concentrant sur la communauté noire britannique, Mike Leigh brosse le portrait d'une misanthrope au féminin et au carré. Son héroïne se montre si antipathique qu'elle repousse le spectateur. La démonstration de l'étude d'un caractère poussée au maximum? - D. F.

Wet Monday

En Pologne, deux sœurs se préparent au rituel du lundi de Pâques, qui veut que les garçons courent les filles pour les arroser. Or la cadette a la phobie de l'eau depuis la précédente célébration...

Cette première réalisation de Justyna Mytnik emprunte le détour du folklore pour raconter un trauma mal enfoui, avec un message résolument féministe. Dommage qu'elle n'ait pas poussé plus loin l'aspect fantastique de ce film pavé de bonnes intentions. - D. F.

Lettres ou pas Lettres

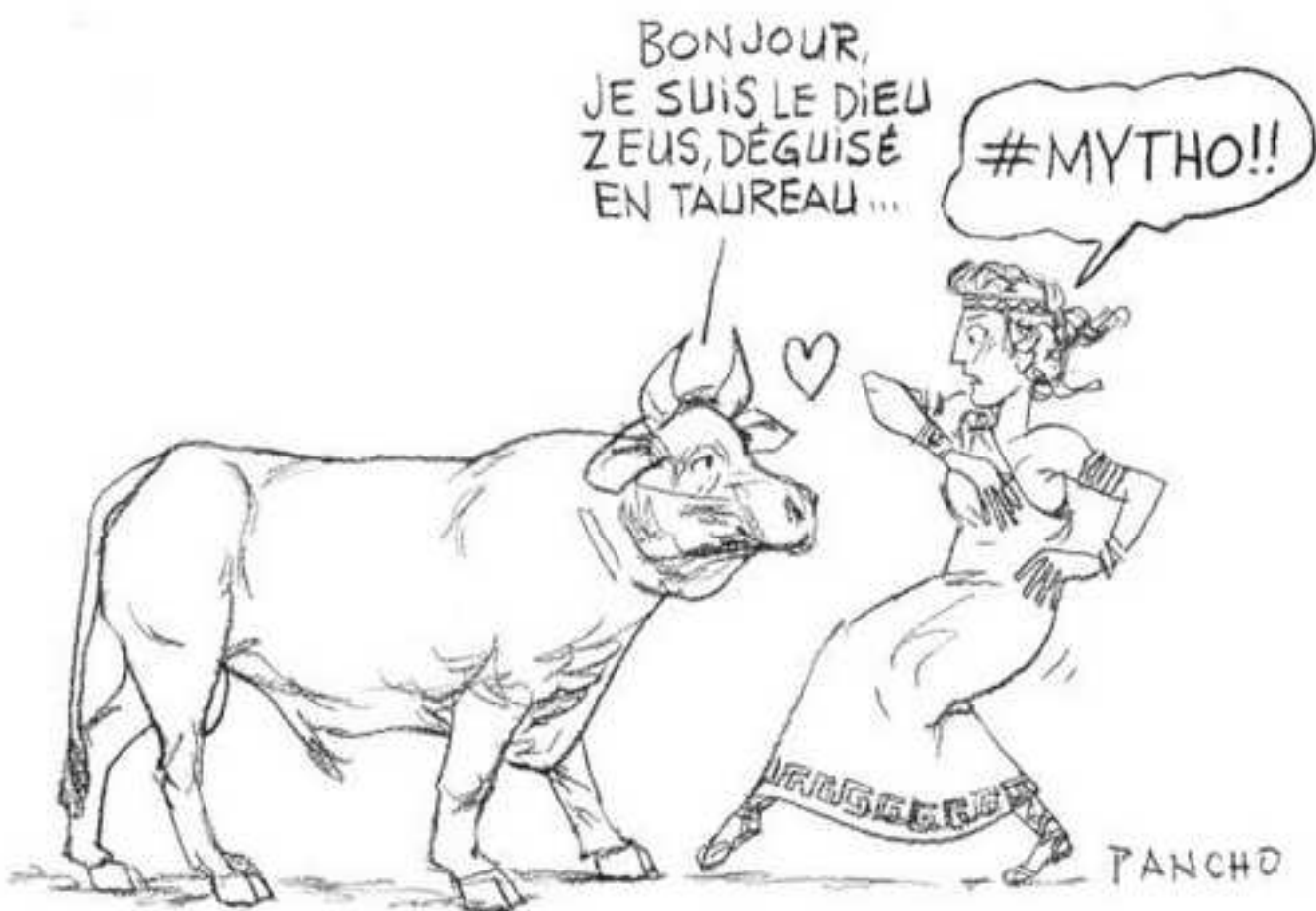
A la conquête de l'homérique

«Quand les dieux rôdaient sur la Terre»: Pierre Judet de La Combe nous guide dans la jungle des mythes grecs.

C'EST DU BRUTAL: ces divinités ne respectaient rien. Libidineux, adultères, incestueux, sadiques, cannibales... aujourd'hui, aux assises, « ces êtres bizarres » prendraient perpète. Mais, chez Homère et Hésiode, ils sont admirables. Et, pourtant, quand ils visitent les mortels, ces fourbes se déguisent. Malheur à qui ne les reconnaît pas!

Comme le dit notre éminent helléniste, transcrivant en un épais volume ses émissions sur France Inter: « Ils rôdent. » Le plus dégingué d'entre eux, c'est Dionysos, dieu de la vigne, de l'ivresse, de l'extase, de la frénésie, de la danse, du théâtre. Aristophane, le satiriste, s'est moqué de lui dans « Les Grenouilles », en l'installant dans une barque: « J'ai des cloques et l'anus me sue », se plaint le dieu. Rires dans l'amphithéâtre... Mais aucunes représentations à signaler: on peut être immortel et avoir le sens de la dérision.

De qui Homère et ses confrères tenaient-ils donc ces récits fantastiques? Des Muses, dont la cheftaine s'appelait Calliope, autrement dit la « belle voix ». Homère



l'invoque pour raconter la guerre de Troie. En réalité, c'est la divinité qui l'a choisi, car, explique notre guide, « on ne naît pas poète, on est contraint de le devenir ». Un dur métier quand il s'agit de pondre les 15693 vers de « L'Iliade »!

Pendant ce temps-là, sur l'Olympe (2918 mètres), Zeus, le patron pervers polymorphe, séduit sa sœur Héra. Quand il fronce les sourcils, quand il hoche la tête, la montagne tremble. C'est lui, et personne d'autre, qui « procède au par-

tage des domaines entre les dieux »: à lui le ciel, à son frère Hadès les enfers, à Poséidon, « aux cheveux bleus », la mer. Les déesses n'ont rien de rien (« Ces récits sont indécorablement misogynes », commente l'auteur).

Ici, aucun dieu ne peut accaparer tous les pouvoirs, aucun n'est d'ailleurs extérieur au monde. Il n'y a ni prophète, ni texte unique, ni toute-puissance du clergé, mais « une production foisonnante de mythes et de récits ». Dans la « Théogonie », Hésiode

est laconique: « Au début était Cronos. » C'est tout? Mais, bien vite, l'histoire tourne au bizarre, comme le montre la naissance d'Aphrodite.

Car ce Cronos n'hésite pas à trancher avec une serpe le sexe de son père, dénommé Ciel, et à jeter le bout de chair à la mer. Voilà le sperme paternel qui se répand dans les vagues, telle une laitance de poisson, donnant naissance à la sublime Aphrodite, surgie des eaux, entourée de cette écume spermatique. « Elle est la semence masculine, en forme de femme », commente Judet de La Combe, qui ajoute modestement: « Je ne suis pas sûr d'avoir compris cette histoire. » Nous nous plus! Pour comprendre la fascination du public grec, peut-être nous faudrait-il entendre la bandeson, la lyre de l'aède scandant ses vers.

Nous nous en passerons en dégustant quelques friandises inattendues, par exemple ces statues du dieu Hermès garnies de « petits sexes masculins, signes d'élégance et de beauté », qui « distinguaient les hommes de qualité ».

Frédéric Pagès

● Les Belles Lettres-Albin Michel, 608 p., 25 €.

L'horreur est humaine

La Nuit ravagée

de Jean-Baptiste Del Amo

ILS S'APPELLENT Tom, Max, Alex, Mehdi, Lena... Un club des cinq gentiment paumés dans les années 90 à Saint-Auch, ville fictive de la banlieue de Toulouse où il n'y a « rien de mieux à faire » que de traîner, de fumer, de rêvasser. Ils sont au bahut; ils ont les problèmes de leur âge, et plus si affinités: deuil, harcèlement, découverte de l'homosexualité, etc.

Ce pourrait être une simple étude de mœurs nimbée d'une nostalgie incurable - c'est d'ailleurs, peu ou prou, ce à quoi ressemble la première partie. Mais il y a cette maison au fond de l'écueil du manichéisme grâce au beau personnage du sergent Rolland (Stanislas Merhar), un adepte de la torture qui jette les armes. - A.-S. M.

Pour dire les tourments de l'âge ingrat, la désillusion, le massacre de l'innocence, Jean-Baptiste Del Amo choisit la voie du fantastique. Comme les maîtres du genre - au premier rang desquels Stephen King, dûment mentionné -, il opère par subtiles gradations, saupoudrant son récit d'étrangeté (« des

particules qui décrivait des mouvements souples et lents, poussées par d'invisibles courants »), avant, comme on pousse un ingénu d'une falaise, de le faire basculer dans l'horreur. Le résultat? Cent dernières pages trépidantes, convulsées - un uppercut. Les films d'épouvante que les gamins aimaient tant, apparemment, sont devenus réalité. « [J'aimerais] savoir que rien de tout ça ne peut m'atteindre », gémit l'un d'eux. Pas de bol, petit.

De fait, l'un des grands mérites de l'auteur est de jouer franc jeu. En embrasant pleinement les codes du registre, en sacrifiant à un expressionnisme baroque, avec, comme il l'explique dans son éclairante postface, « une foi absolue en la fiction », Del Amo, à mille lieues du pastiche, documente avec force la perte de l'émerveillement. Franchir le seuil de la « maison abandonnée », c'est accepter de se confronter au pire. Et, quand, exsangue, on la quitte enfin, c'est bel et bien l'enfance qu'on abandonne. « Qu'est-ce qu'on fait maintenant? demande l'un des personnages. Vous voulez rentrer chez vous? »

Silence dans les rangs.

Fabrice Colin

● Gallimard, 464 p., 23 €.

LOURDES : DES MOSAÏQUES D'UN PRÊTRE ACCUSÉ D'AGRESSIONS SEXUELLES PARTIELLEMENT MASQUÉES



Signe ton chèque d'abord!

Le Cube

par Claire Marchal

« ET POURTANT elle tourne! » aurait murmuré le savant Galilée en 1633, lors de son procès. Quatre siècles plus tard, grâce à l'enquête de Claire Marchal, la sentence mériterait d'être revisitée: ça ne tourne pas rond, chez Galileo! Oh, niveau finances, pas d'inquiétude, le leader mondial de l'enseignement supérieur privé cartonne: 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 61 écoles réparties dans 18 pays, 210 000 étudiants.

Non, dans la galaxie Galileo, c'est plutôt sur le plan de la pédagogie que ça coïncide, et de la philosophie - si l'on peut dire - de ses dirigeants. Les familles ont beau se saigner pour leurs rejetons (entre 5 000 et 10 000 euros de frais de scolarité par an), le compte n'y est pas en termes d'enseignement et d'accompagnement.

Quelques exemples entre mille qu'a récoltés l'auteur. Depuis son rachat par Galileo, qui en a fait l'une de ses têtes d'affiche, l'école dramatique du Cours Florent remporte le César du néant

pédagogique. Les étudiants doivent s'y contenter de neuf à douze heures de cours par semaine. Ils en veulent plus? Pas de problème: les leçons supplémentaires du samedi matin sont facturées 300 euros par semestre - en sus, évidemment, des frais de scolarité. « On est trop nombreux par classe, donc on progresse très peu, déplore une étudiante. On ne peut pas répéter, on n'a pas accès aux salles, aux instruments, aux studios. Quel est l'intérêt de payer plus de 6 500 euros l'année pour finir par se former sur YouTube? » Vous avez quatre heures.

A Penningham, une école d'art parisienne, dotée d'une capacité d'accueil de 300 personnes au maximum, les élèves se marchent sur les pieds: ils sont jusqu'à 424! « Les pioupiou, tu les serres, ils couinent un peu au début, mais ça passe! » s'amuse un responsable de Galileo. Les « pioupiou », ce sont les étudiants, vus aussi comme des vaches à lait par une direction gloutonne qui a trouvé la martingale pour faire grossir les bœufs: toujours plus d'élèves, toujours moins de profs, toujours moins de cours! Un ancien directeur d'école se confie: « La recherche d'Ebitda (indicateur financier de performance) est au cœur de nos préoccupations, tout le temps, toutes les semaines. C'est le point de départ de tout le reste, l'éducation au rabais, les politiques d'optimisation, les pressions énormes que l'on subit, et qui ruissellent sur les équipes... »

Impressionnante, l'investigation de Claire Marchal sur les dérives de l'enseignement supérieur privé est une œuvre de salut... public. Élève Galileo, au piquet!

Clara Bamberger

● Flammarion, 384 p., 22 €.



La Joie aux Chapitres

Ernest Renan, le géant oublié

par Jean-Michel Djian

QUI se souvient aujourd'hui de l'œuvre d'Ernest Renan, ce géant du XIX^e siècle, qui a donné son nom à d'innombrables rues et places de France? A peu près personne. Renan est tombé dans l'oubli, tout comme son fils spirituel Anatole France, auteur de quelques sublimes romans, dont « Les deux ont soif ». Inclassable, esprit puissant assumant ses contradic-

tions, ce Breton subtil fut un grand professeur de philologie au Collège de France et, surtout, un esprit libre, ancien séminariste qui renonça à la prêtrise par amour des sciences et écrivit une inoubliable « Vie de Jésus », ouvrage rationaliste qui déclencha la fureur des catholiques.

Lui-même catho voué aux gémonies par ses coreligionnaires, il laisse d'autres textes puissants, comme son discours « Qu'est-ce qu'une nation? », qui servira de socle

à la Société des Nations, ou sa « Prière sur l'Acropole », hymne passionné à la civilisation grecque. Jean-Michel Djian, biographe de Michel Rocard, d'Edgar Morin ou d'Ivan Illich, rappelle, avec son érudition et sa plume incisive, que Renan prépara la France à la laïcité et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Rien que ça.

A.-S. M.

● Le Cherche midi, 208 p., 17,95 €.



● POUR LA 36^e Semaine de la presse et des médias dans l'école, organisée par l'Éducation nationale sur le thème « Où est l'info ? », deux classes d'un collège normand se sont retrouvées en direct chez Hanouna, le roi de la fake news (Europe 1, 25/3). Explication furibarde de Serge Barbet, le patron du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information: « Ces collégiens devaient rencontrer l'animatrice Céline Géraud, mais elle était absente à leur arrivée. Europe 1 a alors proposé aux adolescents de participer à "On marche sur la tête", sans que les profs accompagnateurs s'y opposent. » Depuis, le ministère a saisi le rectorat de Normandie pour qu'il enquête sur ce loupé. Compensation: le matin même, les collégiens avaient visité l'Arcom, le gendarme de l'audiovisuel, qui a coupé le signal télé à Hanouna.

Sacrée journée!

● DURANT cette émission, le bouffon d'Europe 1 a multiplié les fulgurances, lançant : « Comment tu t'intitules, ma chérie ? » ou « Alors, t'as une meuf ? » aux collégiens. Lorsqu'un élève, parlant d'histoire, a évoqué « les Cathares », Hanouna s'est gondolé: « Ceux qui ont racheté le PSG! »

La Semaine de la presse, c'est du haut niveau sportif!

● VENT DEBOUT contre la réforme de l'audiovisuel public à l'Assemblée, des députés PS de Paris déposent en rafales de savoureux amendements. Potentiel adversaire de Rachida Dati aux prochaines municipales, Emmanuel Grégoire en propose une quinzaine pour changer l'intitulé « réforme », dans le projet de loi, en « liquidation », « capitulation », « casse » ou « sabotage ». Très inspirée aussi, Céline Hervieu dégage 19 amendements afin que le terme de « directeur général » de la future holding soit remplacé par celui de « maître suprême des ondes », « souverain des écrans », « gouverneur des transmissions » ou « commandant des diffusions ».

On se marre bien, à l'Assemblée.

● LA FUTURE HOLDING France Médias, voulue par Rachida Dati et qui chapeauterait France Télé et Radio France, aiguise les appétits. Alors que tout le paysage audiovisuel français pense Bruno Patino candidat à la succession de Delphine Ernotte à France Télé, le patron d'Arte brigue en réalité la tête de France Médias.

Pourquoi voir petit ?

Le Canard enchaîné

01.42.60.31.36

redaction@lecanardenchaine.fr

173, rue Saint-Honoré - 75001 Paris

www.lecanardenchaine.fr

SAS Les Editions Maréchal-Le Canard enchaîné

Capital : 100 000 € (durée : 99 ans)

Président, directeur de la publication : Erik EMPATAZ.

Administrateur délégué : Hervé LIFFRAN.

Principaux associés : Erik EMPATAZ, Hervé LIFFRAN, Jean-François JULLIARD, Odile BENYAHIA-KOUIDER, Jean-Michel THENARD et des salariés du journal.

Directeur de la rédaction : Jean-François JULLIARD.

Rédacteur en chef : Jean-Michel THENARD.

Fondateurs : Maurice et Jeanne MARÉCHAL.

Anciens directeurs : R. TRENO, André RIBAUD, Michel GAILLARD, Nicolas BRIMO.

Impression : P.O.P., Paris - Midi Print, Gallargues, C.I.L.A., Heric, Nancy-Print.

Diffusion : France Messagerie.

N° CPPAP : 0128 C 82612 - ISSN 0008-5405

Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués.

abonnements

01.42.60.75.16

abonnements@lecanardenchaine.com

Sur notre site :

www.lecanardenchaine.fr

Par courrier :

45, avenue du Général-Leclerc 60643 Chantilly Cedex

FRANCE MÉTROPOLITAINE 1 AN

- Formule papier 68 €
- Formule numérique* 58 €
- Formule papier + numérique* 84 €
- Formule intégrale* 106 €

* Edition numérique disponible dès le mardi 21 heures, avec accès à tout le site - www.lecanardenchaine.fr -

POUR LES AUTRES PAYS

Nous consulter ou rubrique FAQ sur notre site



La Boîte aux Images

En manne d'énergie

IL AURA fallu les CRS, au printemps 1952, pour évacuer par la force les derniers habitants du village de Tignes, dans les Alpes. Il y eut des protestations contre Électricité de France, des mouvements de mauvaise humeur, des sabotages. Une partie des Tignards refusaient de quitter leur vallée.

Depuis cinq ans, 5 600 ouvriers et des dizaines d'engins de chantier s'affairaient pour élever un barrage hydraulique de 180 mètres de hauteur pouvant retenir 235 millions de mètres cubes d'eau et alimenter ainsi une imposante centrale électrique. Peu importaient les 387 Tarentais arrachés à cette terre. Leurs maisons ont été dynamitées, et le village a été englouti. « Un crève-cœur », reconnaît joliment Vincent Auriol, le président de la République française, en inaugurant cette « cathédrale des temps modernes », le 4 juillet 1953. Un barrage qui, selon le récit national, aurait aidé la France à se relever.

La "Fée Electricité"

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays est épuisé. Alors que Paris fête sa libération, l'électricité ne brille dans les maisons que deux heures par jour. Pour redresser la situation, selon les préconisations du Conseil national de la Résistance (CNR), le ministre communiste Marcel Paul, partisan déporté à Buchenwald, impose la nationalisation du gaz et de l'électricité, propriété de 1 300 entreprises privées qui en vivaient très confortablement.

« L'énergie est un bien fondamental, et chacun doit y avoir accès », estimait Paul. Un serment plus ou moins tenu jusqu'en 2007, lorsque le marché s'est ouvert pour les particuliers à une concurrence qui a racheté son électricité à EDF pour la revendre.

A travers la Pièce déchainée

Ça se termine mal pour Macron

Sur la chaîne YouTube de LCI (27/3) : « Emmanuel Macroc a un rôle à jouer. » Qu'en pense Vladimir Poutine ?

Vodka de conscience

Dans « La Voix du Nord » (27/3) : « En quelle année l'URSS a-t-elle été dissoute ? » Elle a été dissoute quand Eltsine s'est entendu dire : « Vodka est désespéré. »

Sur l'album de la Contesse

Ô DEPARDIEU* ! PEZE ET BOUFFE

Pensif quand il boude, faiblard avec les rousses, il se défend de taper, quel tort, dément aimer les fêtes violentes et ne vouloir que des touches de pub. Il ne se tâte le poulx qu'avant de se faire une petite bouffe... Deux bavards pour défense et plein de galettes... Ses victimes seraient de bonnes pâtes avides de gros durs...

LECTEURS : « Gérard a souvent envie de parler, et c'est petit ! » - « Cette Borne n'est pas Julie. » - « Brigitte a trouvé un mulot dans sa botte. » - « Poulaine fêliche et bien conçue. » - « Il y a des petites bêtes dans les tiroirs. » - « Un dock mastard. » - « Vladimir Poutine ». - « Coups de feu dans la Creuse. » - « Classons les fakes ! »

LU : « L'époque des chutes. » - « Le pape a des bulles modernes. » - « Gare aux mondains rutilants. » - « Ces pendants ont des petits poneys. » - « Lois pour des canins. » - « Des pulls et des toques. » - « Félicie à Sion. » - « Un sar indolent. » - « L'élite des barons. » - « Ce marin en lutte regarde des panneaux en tirant des bords. »

* Contrepétierie enchevêtrée interne à ce mot.

Des chocs pétroliers à la guerre en Ukraine, du tout-nucléaire de l'année 1974 aux interrogations nées après Fukushima, de la crise énergétique de 2021 à ceux qui en ont profité pour s'enrichir, le documentaire éclairé d'Olivier Toscer revisite les soubresauts de l'énergie française. Et raconte l'histoire de la « Fée Electricité », des Trente Glorieuses à une dérive spéculative dont la compagnie nationale a été la victime.

En priant EDF - bastion à abattre - de renoncer à son monopole, l'Europe a transformé les usagers en électrons libres pouvant s'alimenter ailleurs que chez leur fournisseur historique. Et le gouvernement a salué cette ouverture. Une saine émulation ? Pas vraiment. Car, si une poignée de sociétés alternatives produisent effectivement leur énergie, une myriade d'autres, sans installation, sans champ éolien ni centrale photovoltaïque, ne fabriquent que des factures.

Comme ces tradeurs filous qui avaient racheté 42 euros le mégawattheure à EDF pour le lui revendre 365 euros le lendemain, car la compagnie nationale était un peu juste en énergie.

Le barrage de Tignes, comme tous les ouvrages hydrauliques français, est dans le colimateur de Bruxelles. Depuis dix ans, la Commission européenne reproche à EDF de ne pas avoir organisé d'appel d'offres ni de mise en concurrence pour reprise.

Endetté, le concessionnaire ne pourrait y prétendre. Mais d'autres rôdent autour des retenues d'eau. Un directeur de TotalEnergies avoue même avoir confié « l'slon appétit » aux autorités françaises, si un jour le marché s'ouvrirait. Il n'empêrera rien pour attendre...

Sorj Chalandon

● « Très chère électricité », d'Olivier Toscer et Emile Rabaté, le 6/4 à 21h05 dans « Le Monde en face », sur France 5.

Rue des Petites Perles

Complètement dépités

Dans « Courrier international » (14/3), à propos de Marine Le Pen :

« La patronne des réputés du Rassemblement national (...) »

Pour l'instant, peu d'entre eux font les gros pitres de la presse.

Piqué sur LinkedIn (27/3) :

« Aurélien Clavel, élu à l'unanimité avec 23 voix sur 32. » Au moins, il n'a pas bourré les urnes.

Ramassé dans « Le Progrès » (25/3) :

« Toilettes volées à la préfecture (...) un membre du cabinet du préfet (...) poursuivi pour le vol de deux réservoirs de chasse d'eau. »

Devant le juge, prendra-t-il un air gogue-nard ?

Sur « rtl.fr » (18/3), à propos d'un réacteur nucléaire EPR2 :

« Initialement prévue pour 2035, la mise en service est repoussée à 2028. »

Grâce à un calendrier de nouvelle génération ?

Comme son nom l'indique

Dans « Le Journal de la Haute-Marne » (25/3), à propos d'un village inondé :

« Huit mois plus tard, Poissons a sorti la tête de l'eau. »

Prises de Bec

Laurent Wauquiez

La diagonale du fourbe

Le candidat à la présidence de LR cultive l'art de se faire des ennemis.

« M ON petit Laurent, qu'as-tu fait de bon depuis que je t'ai vu ? » Ainsi sœur Emmanuelle interrogeait-elle le jeune stagiaire de l'ENA, alors en poste au Caire, qui se précipitait dès qu'il le pouvait dans le bidonville de Mokattam pour aider les plus pauvres - du moins si l'on en croit le récit livré plus tard par le « petit Laurent ». Car cette rencontre avec la religieuse fait partie des légendes servies par un personnage dont les plus indulgents assurent qu'il a « un rapport complexe à la vérité ».

La question de sœur Emmanuelle était pourtant pertinente. Mais ils sont chaque jour plus nombreux à y apporter une réponse négative. Tels les maris trompés et les femmes délaissées dans l'opéra de Mozart, ils se dressent face à ce don Juan qui n'a jamais su séduire les Français. Et ils demandent des comptes : mon petit Laurent, qu'as-tu fait ?

Rien que du mauvais, répond Michel Barnier, que le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes « n'a pas arrêté d'emmerder », selon les proches, unanimes et encore ulcérés, de l'an-

cien Premier ministre. Rien de bon, reprend Gabriel Attal, qui n'a pas oublié que Wauquiez a fait élire l'Insoumise Aurélie Trouvé à la présidence de la commission des Affaires économiques, face à un député Renaissance.

« Aucune confiance », fulmine Marine Le Pen, qui n'a pas digéré ses manœuvres pour priver le RN de vice-présidences à l'Assemblée et qui « ne lui parle plus ».

Rien que du négatif, rumine Eric Ciotti, que Wauquiez a lâché en rase campagne quand le Niçois, alors président de LR, tentait de négocier un accord sur la réforme des retraites.

Baron noir

Le pire, pourrait ajouter Jean-Noël Barrot, fils du centriste Jacques Barrot, qui fut le parrain politique de Wauquiez en Haute-Loire. Non content d'avoir très vite « oublié » puis renié ce mentor, le jeune « Laurent » avait tout fait pour priver de mandats locaux celui qui est aujourd'hui ministre des



Le Théâtre

Colorature (Discordes vocales)

Agnès Bove l'incarne avec une authenticité renversante : jamais chanter faux n'aura semblé si juste. Mais la pièce, signée Stephen Temperley et mise en scène par Agnès Boury, ne se limite pas à rejouer les couacs légendaires de Jenkins. Derrière la débâcle musicale et les éclats de rire se dessine le portrait d'une femme sincère, passionnée et aveuglée par son rêve. Face à elle, Cosmé McMoon,

interprété par l'impeccable Grégori Baquet, passe de la consternation à une tendre complicité. Contrairement aux mondains new-yorkais qui allaient aux concerts de l'artiste comme on va au cirque, il ne se moque pas d'elle mais la protège.

Lorsqu'elle se paie le mythe Carnegie Hall, enchaînant les morceaux dans des costumes d'une extravagance inégalée, il tente

Absalon, Absalon !

CEUX qui sont restés applaudissent à tout rompre. La première (petite) émorragie de spectateurs s'est produite au bout de 1 h 40, au premier entracte, l'un grommelant : « C'est ni du bon théâtre ni du bon cinéma. » La seconde émorragie (plus visible) au second entracte, après 1 h 20. Puis encore 1 h 20, et rideau.

On le sait, ce roman de Faulkner est réputé difficile. Plusieurs narrateurs y racontent l'histoire, avant, pendant et après la guerre de Sécession, de Thomas Sutpen (fortement incarné ici par l'omniprésent Laurent Papot), pauvre sudiste blanc revanchard et raciste dont l'idée fixe est de devenir le plus riche planteur du comté et de fonder une lignée « racialement pure ».

Délibérément, la metteuse en scène Séverine Chavrier ne fait rien pour nous éclairer. D'ail-



KIRO

Affaires étrangères.

« Je l'ai souvent vu menacer des gens, confiait récemment Gerald Darmanin. Il est comme le scorpion de la fable : il ne peut s'empêcher de piquer. C'est le baron noir. » Trop aimable, le garde des Sceaux, avec celui qui fut tour à tour qualifié de « tueur », de « Judas », de « Narcisse obsessionnel ». L'ancien patron de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris Martin Hirsch a pu dire un jour : « Il est tellement rapide que le coq n'a pas le temps de chanter une première fois qu'il s'est déjà renié. » Ça donne la chair de poule...

Comment un personnage aussi brillant intellectuellement, bardé de diplômes (Normale sup, premier à l'agrégation d'histoire, Sciences-Po, DEA de droit public, major de l'ENA...) a-t-il pu se faire autant d'ennemis et commettre autant d'erreurs, surtout depuis son retour à l'Assemblée nationale, en juillet 2024 ? « Il n'a aucun sens politique et toujours un temps de retard », tranche

Bruno Dive

Le Théâtre

Colorature (Discordes vocales)

d'amortir le choc des descentes en flammes. Florence Foster Jenkins n'a cure des critiques ; pour elle, l'essentiel est d'oser. Elle ne chantait pas, elle défiait les lois de l'acoustique, et son audace restait intacte. Si vous doutez encore de son génie, écoutez l'album « The Glory (????) Of The Human Voice » (RCA-Sony).

Après ça, même un crissement de roues du métro vous semblera aussi harmonieux que du Mozart!

Mathieu Perez

● Au Théâtre actuel La Bruyère, à Paris, jusqu'au 28/4.

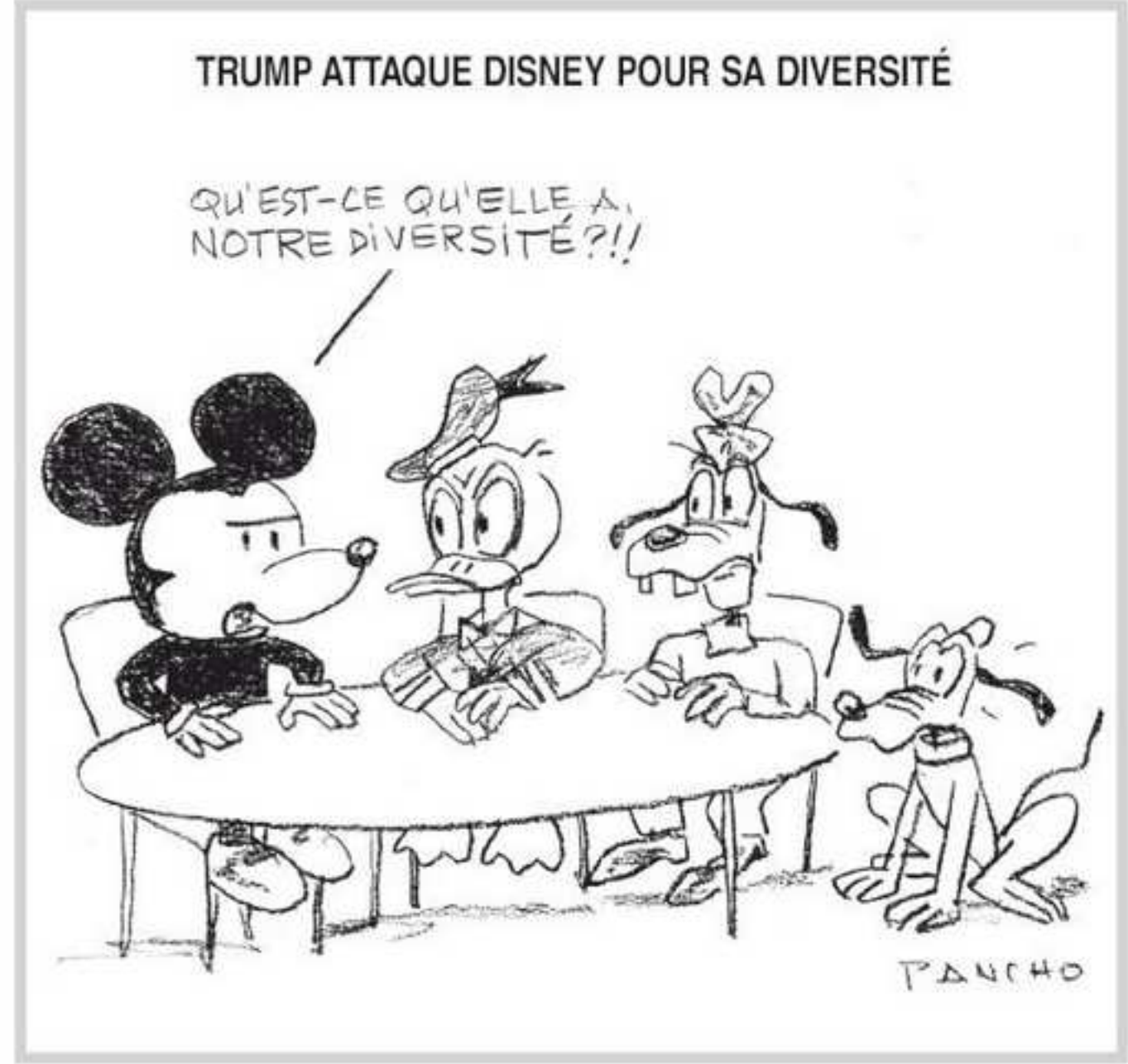
Absalon, Absalon !

leurs, la scène l'est très rarement, éclairée. On passe les trois quarts du temps à regarder l'immense écran qui surplombe le plateau pour voir s'agiter et crier les 10 acteurs, filmés en temps réel et souvent en infrarouge. Ça déborde de partout, ça s'enchevêtre, la musique est omniprésente, avec, dans l'ombre, le bassiste Arnel Malonga. Sur le plateau, on voit passer des dindes et des chiens, deux (vraies) bagnoles, deux danseurs improvisent du krump et du coupé-décadé, des canettes de Coca et des bébés tombent en averses.

Même si le spectateur s'y perd souvent, il saisit clairement comment de ce pays historiquement raciste et violent a pu sortir un Trump.

J.-L. P.

● A l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris, jusqu'au 11/4.



PANCHRO



Le Canard enchainé



Directeur : Erik EMPTAZ.

La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

Rédacteur en chef : Jean-Michel THÉNARD.



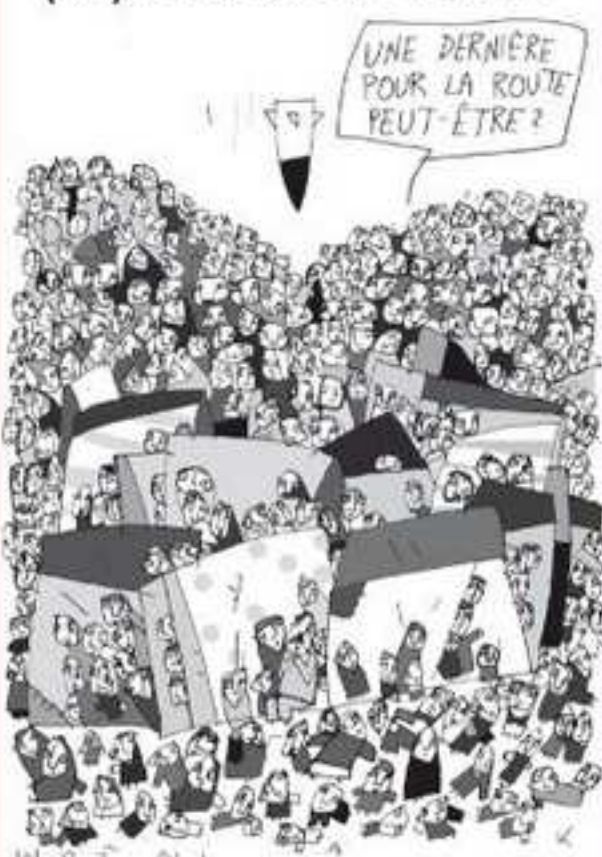
ET UN DE PLUS ! Le « World America », nouveau paquebot de la compagnie MSC, a quitté Saint-Nazaire le 27 mars. Un nouveau monstre des mers qui fait le bonheur des Chantiers de l'Atlantique (« Le Monde », 29/3) : « Chacun de ces bateaux MSC, d'une valeur de 1,1 milliard d'euros, fait travailler près de 3 000 personnes. » Pour le reste, on s'enfonce toujours plus dans l'océan de la déraison, avec six piscines, un « parcours acrobatique en hauteur » ou une « piste d'auto-tamponneuses ».

Les croisières, c'est vraiment la foire.

L'EXTREMITÉ nord de la Norvège, les ponts sont coupés avec le voisin russe, comme le relate à « L'Express » (27/3) le rédacteur en chef du Barents Observer, un média en ligne local : « Dans les années 90, tout le monde s'est imaginé que l'avenir serait fait de paix et d'amour éternel. » Son site Web ayant récemment été déclaré « indésirable » par Moscou, impossible pour lui, désormais, de travailler avec ses collaborateurs côté russe : « Nous mettrions ces derniers en danger. Nous parler constitue désormais un crime. »

Au moins, le réchauffement climatique n'a pas atteint la frontière entre la Norvège et la Russie...

BOMBARDÉS, LES GAZAOUIS (RE)POUSSÉS AU DÉPART



IL ÉTAIT l'un des fondateurs présumés du gang corse de la Brise de mer. Arraché prématurément à l'affection des siens (neuf tirs de balle de 9 mm) à Bastia, le 29 mars, Robert Moracchini, 65 ans, était connu des lecteurs du « Canard ». Notre chroniqueur judiciaire avait raconté son apparition en vedette au procès de Dijon, en 1985. Trois ans plus tôt, un flic l'avait repéré jetant à la rivière le pistolet qui avait servi à tuer le gérant d'une boîte de nuit. Mais, à la barre, le même policier avait été frappé d'amnésie, tout comme l'ensemble des témoins à charge, quand ils ne s'étaient pas fait porter pâles. Résultat : le jury de la cour d'assises l'avait acquitté, ainsi que ses présumés complices. Remarque, au passage, d'un avocat : « Quand je vais voir un client en prison pour étudier le dossier, il commence par me demander la liste des jurés... »

Moracchini aura vécu sa longue carrière de boss du milieu corse fier de son casier judiciaire immaculé comme la Vierge Marie. RIP...

Pan sur le bec ! Contrairement à ce qu'a écrit « Le Canard » (26/3), Bruno Vic n'est pas le nouveau directeur de la Caisse d'allocation familiales (CAF) de l'Hérault mais le nouveau président du conseil d'administration de celle-ci.

Le coupable présente ses excuses à tous les directeurs de CAF de France, et paiera sa tournée de pie-saint-loup.

BARDELLA SOLIDAIRE



Erdogan de fer rouillé ?

ILS ÉTAIENT 2,2 millions de manifestants réunis sur les bords du Bosphore, à Istanbul, ce 29 mars, selon le décompte du parti kémaliste de gauche CHP ; plusieurs centaines de milliers, assurément... Malgré les quelque 2000 arrestations et les 263 incarcérations reconnues par le ministère de l'Intérieur (des chiffres sous-évalués, d'après les ONG), malgré, aussi, l'arrestation de dizaines de journalistes, y compris étrangers. En dépit, enfin, des violences policières : usage de gaz au poivre, de balles en caoutchouc... Après avoir rendu visite à des étudiants emprisonnés le 30 mars, Özgür Özel, patron du CHP et orateur principal des manif, a dénoncé des « tortures psychologiques » et des « coups de pied au visage ».

La vague de protestations quotidienne ne cesse de grimper depuis l'arrestation, le 19 mars, et l'embailllement expéditif pour corruption, du populaire maire (CHP) d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, juste avant son investiture comme candidat de l'opposition en vue de la présidentielle de 2028. Face à quoi Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis vingt et un ans et président depuis

dix ans, ne sait réagir que par le matraquage à tout-va et les accusations paranoïaques... Serait-ce le serrage de vis de trop, après la répression déjà féroce des manif de Gezi, en 2013, ou les purges de milliers de fonctionnaires qui ont suivi le coup d'Etat raté de 2016 ?

Des proches prennent leurs distances. Abdullah Gül, ex-président de la Turquie et fondateur avec Erdogan du parti islamiste AKP, a rappelé, au lendemain de l'arrestation litigieuse, que « les injustices subies par Recep Tayyip Erdogan ne devaient pas s'appliquer à Ekrem Imamoglu, qui a été élu démocratiquement par le peuple » (« Le Monde », 31/3).

L'ex-candidat AKP d'Izmir Hüseyin Kocabiyyik, emprisonné avec Erdogan en 1999, a lancé à son ancien camarade de lutte : « C'est pour cela que nous avons lutté ? C'est pour cela que nous avons été traînés devant les tribunaux ? Tu n'en es pas conscient, mais tu as fait un vrai coup d'Etat contre toi-même ! »

La prochaine manif, annoncée pour ce 2 avril, sera-t-elle monstre ? Et Erdogan continuera-t-il de se tirer des balles (en caoutchouc) dans le pied ?

D. F.

Aux Japonais absents

TROP kawaii (« mignon », en japonais), Gabriel Attal ? Le patron de Renaissance a inondé ses comptes Instagram et TikTok d'images le représentant sous les traits de personnages de films d'animation japonais du Studio Ghibli, Palme d'or en 2024, fondé par Hayao Miyazaki. Depuis quelques jours, ChatGPT permet en effet de produire des illustrations inspirées du « Voyage de Chihiro » ou de « Princesse Mononoké »...

sans l'accord de l'artiste. Emmanuel Macron non plus ne s'est pas gêné. Le 29 mars, c'est avec un croquis façon « Le Garçon et le Héron » qu'il a rendu hommage à la protection civile.

Deux jours plus tôt, la Maison-Blanche utilisait la même

fonctionnalité pour publier un dessin raciste mettant en scène une ressortissante dominicaine en pleurs après avoir été interpellée pour trafic de drogue. Stupéfiant ! OpenAI est justement en pleine campagne de lobbying auprès de l'administration américaine pour utiliser sans vergogne les contenus protégés par le droit d'auteur...

De l'autre côté de l'océan Pacifique, Miyazaki a tiré un trait sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le dessin animé, « dégoûté » par cette technologie qu'il estime être « une insulte à la vie même ».

En termes moraux, c'est ce qu'on appelle au Japon une archi-pelle ?

F. R.-G.

Tesla ? Tu brûles

DÉJÀ que les antitruimpistes de tous pays snobent ses voitures, quand ils ne les vandalisent pas, Elon Musk va-t-il devoir, désormais, se garder des antilepénistes de l'Hexagone ? Au premier rang de l'internationale des autocrates d'extrême droite, le milliardaire a apporté, le 31 mars, un soutien remarqué à Marine Le Pen, rendue inéligible par la justice française. De quoi faire de Tesla une voiture... électriquement marquée.

Ces dernières semaines, elle est devenue une cible pour les Américains opposés à Trump et au rôle de Musk, qui licencie à tout-va les fonctionnaires fédéraux. Une journée mondiale d'opposition au milliardaire s'est tenue le 29 mars. Aux Etats-Unis comme en Europe, des voitures et des bornes de recharge sont incendiées, des concessions saccagées, et partout les ventes de Tesla baissent. Elles ont chuté de 49 % sur un an aux mois de janvier et de février dans l'Union européenne. De l'Afrique du Sud à la Roumanie, les consignes de boycott se multiplient, au prétexte

que « Tesla finance le fascisme ». Il faut dire que le salut hitlérien de Musk le jour de l'investiture de Trump n'a pas arrangé son cas.

Le vendeur de voitures compte sur le nouveau locataire de la Maison-Blanche pour le défendre face aux « vrais méchants » qui s'en prennent à ses autos. « On va s'occuper d'eux. Le Président l'a dit très clairement : on va s'attaquer à eux », a-t-il averti sur Fox News le 27 mars.

En attendant, comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Musk a fait activer sur les Tesla en exposition dans les concessions le « mode Sentinelle », conçu afin de prévenir les vols. La voiture exploite ses nombreux capteurs et caméras pour filmer les agresseurs. Et l'alarme se déclenche. Le mode Sentinelle aurait déjà permis l'arrestation de vandales ayant tagué une croix gammée – un comble ! – sur une Tesla. Une voiture auxiliaire de police, en quelque sorte.

Voilà qui, à n'en pas douter, devrait relancer ses ventes...

J.-M. Th.

Make écologie plouf again !

DEUX SOMMETS ÉCOLOS pour le prix d'un ! Lundi 31 mars, Macron a clos par un grand discours et une belle photo devant la tour Eiffel repeinturlurée de lumière bleue le sommet SOS Océan. Il s'agissait de préparer la conférence des Nations unies sur le sujet qui se tiendra en juin. La France, rantanplan, annonce « un plan ambitieux pour répondre aux défis majeurs de l'océan ».

Les ONG, notamment Bloom, spécialisée en la matière, en sont ressorties accablées. Les vagues promesses de « renforcer le niveau de protection dans certaines de nos aires protégées », et même d'en créer de nouvelles, ne les ont pas rassurées, puisque seulement 1,6 % des eaux françaises bénéficient d'une protection haute ou intégrale. Et que, pour les autres aires « protégées », censées représenter 30 % de notre domaine maritime, la ministre Pannier-Runacher a redit que la « protection » serait étudiée « au cas par cas ». Donc à géométrie plus que variable...

Pas question non plus de s'attaquer aux chalutiers industriels, qui représentent 3,4 % de la flotte française mais sont responsables de presque la moitié des captures. Swann Bomnier, de Bloom : « On abandonne l'océan, les scientifiques et les citoyens pour protéger une flotte de 800 chalutiers en France qui est responsable de la destruction de 670 000 km² de fonds marins

chaque année » (« L'Humanité », 1/4). Chalut les copains, quoi !

Autre sommet ce même lundi, celui du Conseil de planification écologique, qui a réuni Macron et 15 ministres. Pour tenir les engagements climatiques partagés par tous les pays européens (d'ici à 2030, diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre), mieux vaut ne pas s'y mettre le dernier jour mais planifier son action. Passoires thermiques, énergies renouvelables, transport automobile, importations d'énergies fossiles, il y a de quoi faire. Surtout que, l'an dernier, les émissions de CO₂ n'ont baissé que de 1,8 %, au lieu de la moyenne annuelle de 4,6 % à tenir.

Mais voilà. Bayrou s'en balance. Les budgets écolos (des panneaux solaires à la résorption des passoires thermiques) ont été sabrés. De LR au RN, les élus de droite tirent à vue sur les éoliennes, le ZAN (zéro artificialisation nette), les ZFE (zones à faibles émissions), etc. Il faut trouver 100 milliards pour préparer la prochaine guerre ; l'écologie, pfff.

Alors Macron a dit qu'il voulait « remobiliser ». D'où ce sommet. De grandes promesses en sont sorties. Le leasing pour la voiture électrique va être rétabli. Et il y aura une « expérimentation zéro passoire thermique ». L'écologie « à la française », c'est reparti !

J.-L. P.

Protéger le chalut avant l'océan

Saharien à attendre de la France ?

L'ALGÉRIE, si tolérante à l'égard de Boualem Sansal, n'a pas le monopole de la détention arbitraire. Au Maroc et dans les territoires qu'il contrôle, croupissent depuis des années des prisonniers dont le seul tort est de réclamer leur pays, le Sahara occidental, ait le droit de se gouverner. Et sans que Rabat, Alger ou Nouakchott, la capitale de la Mauritanie, lui disent amen.

Le 30 mars, accompagnée du maire (PCF) d'Ivry-sur-

Seine (Val-de-Marne), Philippe Bouysson, Claude Mangin Asfari a donné le départ d'une marche pour les prisonniers politiques qui doit s'achever à Kenitra, au Maroc. Comme le souligne l'« Huma » (30/3), son mari, Naâma Asfari, est détenu arbitrairement depuis quinze ans, avec 24 de ses compatriotes, à la suite d'un jugement expéditif dénoncé par l'ONU. En 2022, des plaintes ont été déposées devant le Comité contre la torture des Nations

unies au sujet de quatre militants indépendantistes enfermés depuis 2010 (notamment à Kenitra) dans des conditions atroces, auxquelles s'ajoutent des actes de torture réguliers.

La position de la France ne va pas les aider. Depuis le 30 juillet dernier et une lettre de Macron à Mohammed VI, Paris reconnaît la souveraineté de Rabat sur l'ex-colonie espagnole, grande comme une demi-France et peuplée de 600 000 habitants, en dépit de l'indépendantisme du Front Polisario, soutenu par l'Algérie. Jusque-là, l'Hexagone défendait la proposition onusienne d'un référendum d'autodétermination, une promesse plus que trentenaire.

Mais la realpolitik a parlé : poussée par des avocats dévoués, comme Rachida Dati, la présidence française a préféré se rabibocher avec le Maroc, place stratégique de la région, alliée des Etats-Unis, d'Israël, courtisée par la Chine (qui y implante des méga-usines de batteries) et même par la Russie.

Alors le sort de quelques idéalistes qui en appellent au « pays des droits de l'homme »...

J.-F. J.



Birmanie : on meurt, on bombarde

« **TOUT** simplement ahurissant ! » Tom Andrews, le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme en Birmanie, n'a pas masqué son désarroi au micro de la BBC (29/3). Alors qu'un séisme dévastateur a fait plus de 2 000 morts dans le pays, selon le dernier bilan officiel, la junte au pouvoir a continué de larguer des bombes sur les groupes de libération.

Le gouvernement d'unité nationale, réunissant les rebelles de diverses ethnies, avait appelé à une trêve de deux semaines afin de secourir la population, durement frappée au centre de la Birmanie. Mais, entre le 28 et le 30 mars, 11 attaques aériennes de l'armée contre les positions rebelles ont été recensées (« Le Monde », 31/3). En butte à l'hostilité d'une écrasante partie de la population, les militaires tentent de profiter du désordre pour éradiquer les guérillas et reprendre le contrôle du territoire. 20 000 prisonniers politiques croupissent dans les geôles birmanes. A Naypyidaw, la capitale, le mot d'ordre est simple : laissez entrer l'aide internationale, mais surtout pas les journalistes occidentaux.

Avec la junte, la Birmanie n'a pas fini de trembler.

O. B.-K.



PASSÉE avec entrain sur les brodequins de François Bayrou par « Le JDNews » (26/3) : « La nature, l'enracinement, les fondations : tout chez cet homme à la silhouette d'ours pyrénéen semble habité par le poids tranquille de ses origines. A chaque pas, à chaque mot, François Bayrou transporte avec lui la gravité du sol natal. »

Et, c'est connu, l'ours pyrénéen aime les tartines de miel !



TOUS des toutous ? Le conseil départemental de la Marne croit aux vertus du dressage. Le 24 avril, les cadres sont conviés à une réunion au couvent Sainte-Marie, à Châlons-en-Champagne (Marne), qui n'a rien de spirituel. Pour serrer les rangs, le directeur général des services a eu la géniale idée d'inviter... un éducateur canin. Le thème de son intervention ? « Être un bon maître : un référent et un leader compétent ». Les agents, ces chiens fidèles... Accompagné de ses compagnons à quatre pattes Mamba et U2, il glamera sur ce que « le comportement animal (...) peut nous apprendre des capacités relationnelles indispensables à un manager ».

Genre remuer la queue en cas d'augmentation ?

PASCAL LAMY, ancien patron de l'OMC, estime, dans « Libé » (28/3), que les mesures douanières prises par les Etats-Unis n'ont aucun sens économique. Il délire au Potus (le président US) une ordonnance sévère : « Trump est aux Etats-Unis ce que le docteur Raoult était au Covid. Comme lui, il se trompe sur le diagnostic et pense qu'un remède miracle va faire l'affaire. » Puis conclut sa feuille de soins par ces mots : « On peut s'interroger sur l'existence d'un plan derrière son erreur et ses remèdes bidon. »

Et, sous le Capitole, la camisole ?



LES 25 et 26 mars, BFMTV est redevenue la première chaîne d'info devant CNews, grâce à sa couverture de l'affaire du petit Emile. Et voilà Pascal Praud fulminant dans le « JDD » (30/3) contre la presse, qui, selon lui, tient en la personne du grand-père son « coupable idéal » : « Pensez donc ! Un catholique ! Un catholique pratiquant ! Un catholique traditionaliste ! Traduisez : un électeur d'extrême droite (...). Philippe Vedorini est un mâle blanc, circonstance aggravante. »

C'est que, pour Pascal Praud, il s'agit là d'un simple « fait divers », rien à voir avec les « faits de société » que sont les « attaques au couteau dans les rues de Paris ou de France ». Ça, c'est l'actu, la vraie.

Enfin, surtout quand on est Praud-catho.

« **LE** TEMPS adoucit tout », écrit Voltaire dans « L'Ingénu ». Et ce n'est pas Dominique de Villepin qui prétendra le contraire, lui qui se retrouve propulsé personnalité politique préférée des Français dans le baromètre Ifop-Fiducial pour « Paris Match » et Sud Radio (26/3), avec 54 % de bonnes opinions.

Oubliés, le contrat première embauche, la privatisation des autoroutes, les coups bas durant la guerre avec Sarko, ses liens louches avec la Chine ou le Qatar. Villepin a même réussi à conquérir la foule de la Fête de l'« Huma », en septembre dernier ; tout est pardonné. La route vers 2027 est grande ouverte, selon « Les Echos » (31/3).

Voire l'autoroute.